



LA GUERRE DE CENT ANS

entre Berry, Marche et Poitou

sous la direction d'Armelle Querrien

Exposition de la Fédération des chemins de la guerre de Cent Ans (Fcgca)
et de l'Association pour la recherche en histoire et archéologie médiévales de l'Indre (Arhamis)

CHÂTEAUROUX, 2017

LA GUERRE DE CENT ANS

entre Berry, Marche et Poitou

sous la direction d'Armelle Querrien

CHÂTEAUROUX, 2017

Armelle Querrien

Présidente de l'Arhamis

Chercheur associé au Lamop (UMR 8589 CNRS-Université Paris I)

C'est de la collaboration étroite entre deux associations qu'est née l'exposition *La guerre de Cent Ans entre Berry, Marche et Poitou*. L'initiative est partie de la Fédération des chemins de la guerre de Cent Ans (FCGCA), créée en 2011, à laquelle s'est jointe l'association pour la recherche en histoire et archéologie médiévales de l'Indre (ARHAMIS), créée en 1987, toutes deux soutenues par le Conseil départemental de l'Indre. L'exposition a été inaugurée en 2015 au château du Bouchet où elle a reçu 3500 visiteurs durant l'été. Elle a été de nouveau exposée à l'automne 2016 aux Archives départementales de l'Indre. Elle retrace de manière synthétique le contexte régional dans lequel la guerre s'est déroulée et en souligne les principaux événements. Elle présente plusieurs acteurs de la guerre et quelques sites majeurs de la zone étudiée, en insistant sur leur rôle au cours de la guerre et en pointant les modifications architecturales et techniques que cette dernière a suscitées.

Le succès remporté par l'exposition, et les nombreux prêts sollicités par des organismes scolaires, publics ou associatifs, nous ont poussés à élaborer ce catalogue destiné à être transmis aux organisateurs des présentations et à laisser une trace pérenne des documents exposés. Le catalogue reprend les textes des panneaux avec une partie de leurs illustrations. Il introduit plusieurs objets des XIV^e et XV^e siècles conservés au musée Bertrand de Châteauroux (coffres, armures) ou provenant d'une collection particulière (armes et objets qui furent exposés au Bouchet). Il intègre divers documents d'archives conservés aux Archives départementales de l'Indre. Ces documents inédits éclairent différents aspects des problèmes rencontrés pendant le conflit par les chefs des groupes armés comme par les habitants de la région. Ils illustrent la richesse des informations qui restent encore à découvrir à ce sujet, le Moyen Âge tardif (XIV^e-XV^e siècle) ayant souvent été délaissé au profit du Moyen Âge central (XI^e-XIII^e siècle) dans les recherches menées dans cette région.

Crédit photographique : Archives départementales de l'Indre, Arhamis, Bibliothèque nationale de France, Christian Magnier, Fdgca, Musée de Châteauroux, SRAC.

Graphisme : GC Concept, Richard Tochon.

L'historien de l'Indre sur le sentier de la guerre... de Cent Ans

La bibliographie met en effet en évidence le faible nombre de publications concernant cette zone au cours de cette période, la plupart remontant au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Des recherches plus récentes ont été consacrées à Jean duc de Berry. Dernièrement plusieurs travaux universitaires se sont intéressés à des sites castraux du Poitou et du Limousin, d'autres au Bourbonnais et à la Haute-Marche durant la guerre. Les châteaux, manoirs et résidences seigneuriales de l'Indre ont fait l'objet de deux recensements à la fin du siècle dernier, l'un plus archéologique (base de données du ministère de la culture) et l'autre plus monumental (*Châteaux, manoirs et logis - L'Indre, 1999*), à compléter pour la période.

Face à ce bilan, nous avons organisé des journées d'études à Gargilesse (Indre) pour rassembler et relancer les études sur la guerre et son époque dans notre région, entre Berry, Marche et Poitou. La première, en 2014, brossait le cadre géo-historique et événementiel. La deuxième, en 2015, s'intéressait aux arts à l'époque de la guerre de Cent Ans, sculpture, peinture, tapisserie, vitrail, enluminure, musique et mécénat. La troisième, en 2016, portait sur des châteaux et des hommes : rois, maîtres et serviteurs. Ce thème est prolongé en 2017.

Le présent catalogue a le double objectif de proposer un rapide état du sujet et de susciter de futures recherches dans un domaine trop longtemps peu traité. Sites, archives et objets sont classés suivant l'ordre géographique des chemins de la guerre de Cent Ans, d'ouest en est, de Chauvigny à Culan. Ainsi les différents types de sources à la disposition des chercheurs et des visiteurs sont mêlés et leur complémentarité soulignée. L'exposition continuera, nous l'espérons, son itinérance dans les années à venir. Le catalogue permettra de préparer ou accompagner les visites, et de diffuser le contenu de l'exposition. Puisse-t-elle remporter un succès aussi large que l'exposition *Berry médiéval, à la découverte de l'Indre au Moyen Âge* qui circule dans l'Indre et dans les départements limitrophes depuis 2009.

Depuis l'indispensable synthèse de Françoise Michaud-Fréjaville dans *L'Indre - Le Bas-Berry de la préhistoire à nos jours* (1990)¹, de nouvelles sources sont apparues, grâce au travail de classement et d'inventaire réalisé par les Archives départementales.

Les inventaires anciens : quelques améliorations grâce à la numérisation

La mise à disposition en salle de lecture des vieux répertoires des séries A, G et H sous une forme numérisée facilite quelque peu la recherche des médiévistes. En effet, la série A est composée en grande partie d'analyses ou de copies intégrales de documents des Archives nationales dont les originaux se trouvent pour l'essentiel dans les séries K, P, Q, R et S des Archives nationales : un certain nombre d'erreurs d'impression de la publication de 1901 ont été corrigées et les cotes originales sont indiquées quand le savant archiviste les a signalées sur son manuscrit. Pour l'époque de notre étude, cela permet un accès rapide aux aveux et dénombrements avec la possibilité de retrouver ensuite les originaux.

De même les répertoires des séries ecclésiastiques G et H, qui sont le résultat d'un échantillonnage sans grand ordre logique à l'intérieur, ont été améliorés, non au niveau du classement, mais à celui de l'analyse. C'est Théodore Hubert, continué par son fils Eugène, qui avait rédigé les inventaires sommaires, publiés en 1876 (H) et 1893 (G). Comme toutes les publications de ce type, ils ont le grave défaut de n'indiquer que les dates extrêmes de l'article analysé, de ne donner aucune synthèse des dossiers, ne faisant porter l'analyse que sur quelques documents choisis arbitrairement, dont les particularités de langage, parfois insignifiantes, sont soulignées à l'excès ; sans compter les erreurs de transcription de noms propres, ou au

¹ / Chapitre : « Le Bas-Berry aux XIV^e et XV^e siècles : épreuves et reconstruction », p. 161-180.

contraire les transcriptions trop dociles des orthographes fantaisistes des greffiers. Mais tels quels, ce sont les seuls instruments disponibles et ils rendent de grands services ; les articles possédant des documents des XIV^e et XV^e siècles sont au moins identifiables et la numérisation des analyses, si lacunaires soient-elles, permet un accès rapide.

Pour la série E, quelques précisions d'analyses et de dates ont été apportées pour des articles importants à l'inventaire de 1876 numérisé (Le Blanc, cf. E 150-158, Gaucourt E 230-231).

De nouveaux documents accessibles : les archives privées

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, une nouvelle série a été créée pour accueillir les documents isolés et les archives privées, dont une petite partie seulement était classée². Avec cette série J sont rentrés de nombreux documents des XIV^e et XV^e siècles, cotés et inventoriés de façon plus analytique. L'effort des archivistes successifs pour rendre accessibles les chartriers ne s'est pas démenti. Citons notamment les fonds qui conservent des archives pour notre période : chartriers d'Argy (acheté par Eugène Hubert 4 J), de Beauregard et Boisé de Courcenay (5 et 7 J, donné en 1926-1930 et inventorié vers 1980), comté de Buzançais (8 J, inventorié en 2000), Fontgoin (10 J, 3 liasses sans instrument de recherche), Notz-Marafin (11 J, idem), Palluau (12 J, inventorié en 1938), Paudy et La Ferté (13 J, 29 liasses non inventoriées), La Tour de Rivarenes (15 J, inventorié en 1933), Saint-Août (16 J, inventorié en 1935), Sainte-Sévère (17 J, inventorié vers 1936)³, Villegongis (18 J, inventorié en 1938), familles Huard et Hardy de Buzançais (21 J, 6 liasses non inventoriées), hôtel-Dieu et familles de Buzançais (38 J, inventorié vers 1970), Bétolaud de La Drable (40 J, inventorié en 1972).

Une mention particulière doit être faite pour quelques chartriers. Celui de Pouligny, en Haute-Marche, aux confins de l'Indre et de la Creuse (paroisses de Pouligny-Notre-Dame, Chéniers, Lourdoueix-Saint-Pierre), a été déposé en 1973 et inventorié par le R. P. Raoul (41 J). On y trouve des aveux et dénombremments, un terrier de Pouligny de 1450, de Chéniers de 1452 et des extraits ou des lièves de 1404 à 1453 pour Beaumont ou Pouligny, un fragment de censier de Pouligny datant de 1450-1451 avec un état des cens

du XIV^e siècle. Le chartier de Lancosme, dispersé au cours du XIX^e siècle par des partages familiaux, est parvenu en plusieurs entrées de 1953 à 1999 (1 J, 23 J, 49 J). Il comprend des titres familiaux (contrats de mariage, testaments...) qui éclairent la généalogie de la famille Savary ; et des titres domaniaux (ventes, aveux, baux, procédures...). Le chartier de Valençay, déposé en 1997 par l'entité propriétaire du château (66 J) n'a que quelques pièces sur la famille de Chalon-Tonnerre, mais d'un grand intérêt pour la dévolution de la seigneurie en la période troublée de la fin du règne de Charles VI et du règne de Charles VII : notamment un acte du 14 juin 1418 par lequel Hugues de Chalon accepte que la donation qui lui avait été faite le 14 janvier par son frère Louis de la châellenie de Valençay, estimée à 600 £. t. de rente annuelle, soit annulée, eu égard *à la grant charge que icelui monsieur le conte a a supporter et que il ne jouist point pour le present de ses terres et seigneuries de Tonnerre et de Bourgoigne, lesquelles lui sont occupées et empeschées...* (66 J 327/9) ; plusieurs actes mentionnent un achat de la terre de Valençay par Jean Jouvenel des Ursins, président du Parlement (armagnac), dont les héritiers sont indemnisés, avant que Jeanne de Chalon ne désigne comme héritier son neveu, Jean, bâtard de Chalon. Sa grand-mère Marie de Parthenay l'avait *reculy en sa maison et illec longuement detenu et a luy baillé son estat et maniere de vivre, et jusques ad ce que par le congié d'elle il s'en alla servir le roy notre seigneur ou voyage de son sacre et ailleurs outre la riviere de Sayne, ou ledit bastart a poursuy la guerre par aucun temps. Et par continuent icelle cheu prisonnier en la main des annemis anciens du roy notred. seigneur. Ou a l'issue de sa prison, c'est rendu en l'ostel de sad. dame et mere et ou scien, enquel il a depuis diligemment et fervement servie et fait chacun jour, et espoire lad. dame que plus face en ces besoignes et afferes...* (1434, 66 J 327/10). Ledit bâtard de Chalon vendra finalement Valençay aux frères d'Estampes en 1451 (66 J 327/7). Les titres domaniaux pour la période concernent par exemple le droit d'usage du seigneur de Lye en forêt de Gâtines (1449, 66 J 864) ou des droits sur le moulin du Pont de Valençay (XIV^e-XV^e siècle)⁴.

Enfin, le chartier récemment entré de Bouges (103 J) possède un terrier du début du XV^e siècle.

Voilà donc quelques pistes, sentiers à peine frayés, que l'historien du Berry ou l'amateur d'histoire locale pourra emprunter pour enrichir la connaissance du temps de la guerre de Cent Ans.

2/ D'où l'importance de consulter les notes d'Eugène Hubert données par ses descendants (F 76-497, 1100-1514). Hubert a en effet analysé de nombreux documents en mains privées ou qui lui étaient parvenus par don ou achat.

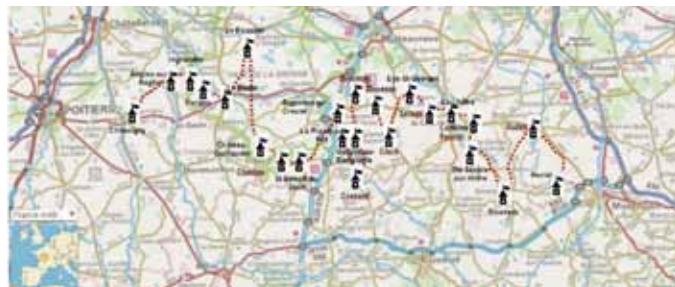
3/ Ce fonds donné par la famille de Villaines était déjà connu par les analyses détaillées d'Emile Chénon, *Histoire de Sainte-Sévère-en-Berry, 1888*.

4/ L'étude des droits de la seigneurie peut être complétée par les plaids de Valençay (5 B 874) remontant à 1398.

Alexandre Godin
Président de la FCGCA

La fédération

Les sites de la FCGCA en 2016



Créée en 2011 sous la forme d'une association loi 1901, la fédération des chemins de la guerre de Cent Ans (FCGCA) est née de l'engagement commun de trois associations de valorisation du patrimoine médiéval du Sud Berry : l'association de sauvegarde des sites de Cluis, l'association de sauvegarde du château de la Prune-au-Pot, et l'association des amis de la tour et du patrimoine sévérois.

Une chaîne de sites médiévaux caractérise la région entre sud du Berry et nord du Limousin, se prolongeant à l'est du Poitou jusqu'à Chauvigny, et à l'ouest du Bourbonnais jusqu'à Huriel.

Construits ou fortifiés pendant la guerre de Cent Ans dans un espace frontalier entre royaume de France et Aquitaine anglaise, 24 châteaux, bourgs castraux et un grand nombre de logis, maisons fortes et édifices associés ponctuent ce territoire. Ils se répartissent principalement le long des vallées successives de l'Anglin, de la Creuse, de la Bouzanne, de l'Indre et de l'Arnon.

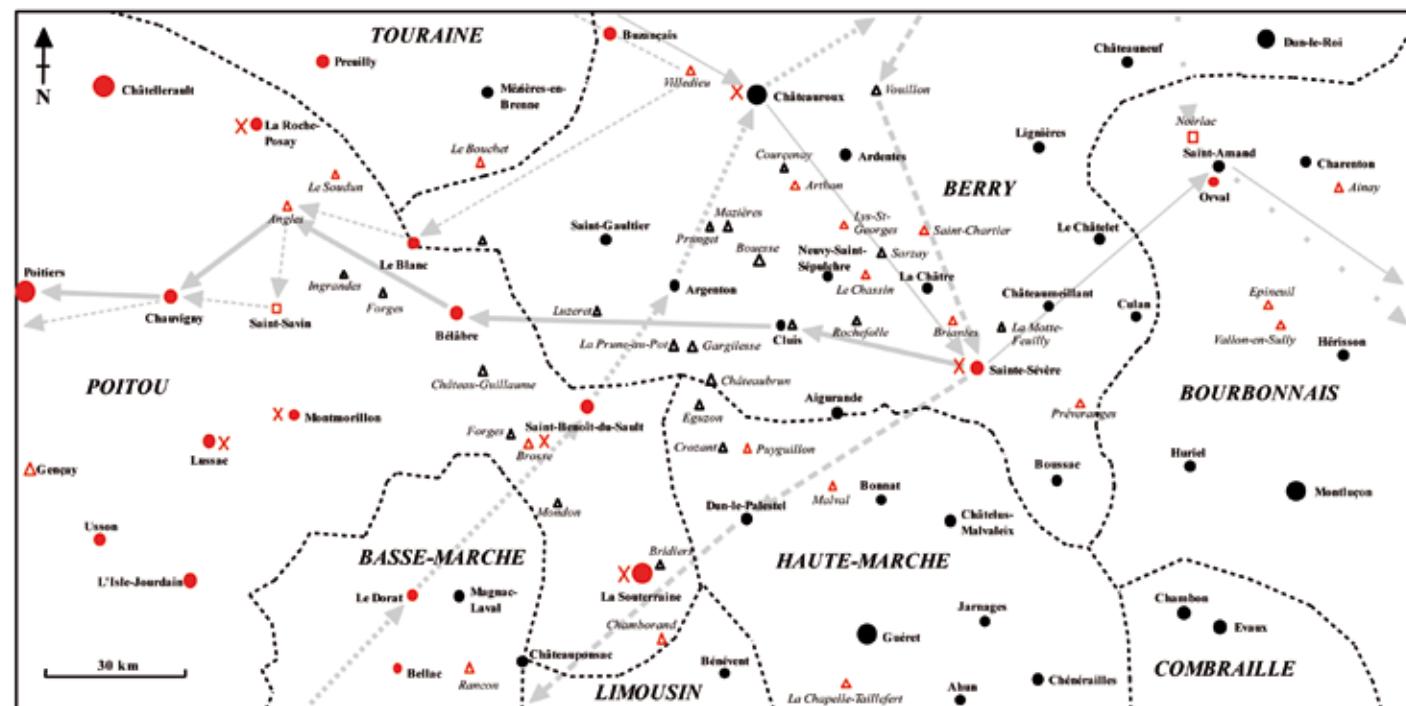
Cette richesse singulière du patrimoine médiéval civil, conjuguée à celle non moins remarquable du patrimoine religieux, justifie le travail de promotion d'ensemble que la fédération veut mener.

L'exposition qui vous est présentée ici, réalisée en partenariat avec l'association pour la recherche en histoire et archéologie médiévale de l'Indre (Arhamis), les journées d'étude annuelles organisées à Gargilesse avec l'Académie du Centre et l'Arhamis, ainsi que les visites guidées estivales développées autour des châteaux avec le soutien des communautés de communes, participent à cette mise en valeur collective de notre histoire médiévale régionale.

La fédération souhaite ainsi contribuer à l'enrichissement de l'offre culturelle déjà existante, autour notamment de George Sand, de la Vallée des Peintres de la Creuse, ou de la Route Jacques Cœur. Dans ce pays de bocage, au carrefour de provinces historiques, entre cultures d'Oc et d'Oïl, entre calcaire, granite et schistes, le patrimoine médiéval valorisé par l'ensemble des acteurs locaux – propriétaires privés, collectivités, professionnels du tourisme, associations et simples passionnés – représente une part importante du développement de l'économie touristique régionale.

LA GUERRE DE CENT ANS

entre Berry, Marche, Poitou et Bourbonnais



LEGENDE

- Limites des grandes mouvances féodales
- Principales agglomérations
- ▲ Châteaux
- Villes occupées par des Anglais ou des routiers
- △ □ Châteaux ou abbayes occupés par des Anglais ou des routiers
- X Sièges ou combats notables
- Chevauchée du Prince Noir (août 1356)
- Chevauchée de Robert Knowles (1359)
- > Expédition de Limoges – Jean de Berry (août 1370)
- > Chevauchée de Bertrand du Guesclin (août 1372)
- Passage des troupes anglaises du duc de Clarence (novembre 1412)
- > Passage des routiers de Rodrigue de Millandrando (été 1437)



Photo page 10

1/ *La défense d'Orléans (1429), à laquelle participèrent plusieurs seigneurs de la région. Martial d'Auvergne, « Vigiles de Charles VII », BnF ms français 5054, f. 53.*

Photos page 12

1/ *Grand sceau du roi Charles V.*
2/ *Hommage du roi Édouard III d'Angleterre à Philippe de Valois pour l'Aquitaine (1329). Jean Froissart, « Chronique », BnF ms français 2813, f. 357v.*

Georges Magnier

La guerre de Cent Ans dans le sud du Berry : cent ans de guerre ?

Débuté en 1337 avec la revendication formelle de la couronne de France par le roi d'Angleterre Édouard III, surtout soucieux de s'assurer la possession de la Guyenne, le conflit ne concerne guère le Berry avant 1356. Les bruits de la guerre atteignent sans doute la province, notamment par les levées d'hommes qui y sont faites en 1340 et 1346, ou la mort de seigneurs berrichons sur des théâtres extérieurs (ainsi le comte Louis II de Sancerre à la bataille de Crécy en 1346). L'intérêt renouvelé pour les fortifications jusque-là délaissées signale également cette inquiétude : André II de Chauvigny se préoccupe ainsi des défenses de Châteauroux en 1346.

Première phase du conflit en Berry : 1356-1372

C'est avec la chevauchée d'Édouard, prince de Galles et duc d'Aquitaine, fils du roi d'Angleterre et appelé le Prince Noir, que la guerre arrive en Berry, à l'été 1356. Le Prince Noir, venu de Bordeaux, pénètre en Berry par Saint-Benoît-du-Sault (20 août), passe à Argenton le lendemain, puis à Châteauroux le 23, brûlant les faubourgs devant le refus du fils du seigneur de Châteauroux de lui ouvrir ses portes. Il fait de même à Issoudun les 24 et 26 août, se rend devant Bourges qui résiste malgré une tentative de trahison, puis ressort par le nord du Berry après avoir pris Aubigny-sur-Nère et Vierzon. Cette chevauchée traumatise durablement les habitants de la région.

Ayant gagné le Poitou pour redescendre vers Bordeaux, le Prince Noir est bloqué par l'armée de Jean II le Bon près de Poitiers : le 19 septembre 1356, il inflige une défaite décisive aux troupes françaises, faisant prisonnier le roi de France. Plusieurs seigneurs berrichons périssent dans la bataille : André de Chauvigny, vicomte de Brosse ; Louis de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère ; Jean et Séguin de Cluis. D'autres sont emprisonnés, ainsi le comte Jean III de Sancerre. Dès lors le Berry est traversé par des troupes combattantes, tenant l'un et l'autre parti. Les tentatives de réorganisation de la défense n'aboutissent guère (Eudes

de Culant réunit des troupes berrichonnes à Argenton en mars 1358), voire empirent la situation (Arnaud de Cervoles, chef de compagnie, est nommé lieutenant général du roi en Berry, où il se comporte en occupant – ses châteaux doivent être rachetés à ses hommes après sa mort, en 1366, notamment Saint-Chartier et Préveranges).

Le traité de Brétigny (mai 1360) institutionnalise le sud du Berry comme frontière juridique, Marche et Poitou passant sous la suzeraineté du roi d'Angleterre. Le seigneur de Culant et le vicomte de Brosse figurent parmi les otages prévus au traité. Si celui-ci permet une certaine paix jusqu'en 1369, les opérations de bandes locales et les règlements de compte ne cessent pas : Briantes, Lys-Saint-Georges, Bélâbre, le Chassin à Tranzault sont occupés par les Anglais, le seigneur de Sarzay en profite pour piller La Châtre, ayant un contentieux avec les habitants et le seigneur de la ville (vers 1360). D'autre part, les seigneurs possessionnés à la fois en Berry, Marche et Poitou, sont obligés de faire un choix, en ralliant un camp ou l'autre, notamment après la reprise du conflit en 1369 : Perrichon de Naillac, seigneur du Blanc, de Châteaubrun, de Gargillesse et de Bridiers, rallie le parti anglais ; de même Aimery de Castres, seigneur par sa femme de Cluis-Dessus et de Bouesse. D'autres restent fidèles au roi de France, tel Guy II de Chauvigny à Châteauroux et le vicomte de Villemur à Cluis-Dessous, ou le rallient (tel Louis, seigneur de Malval, de Châteauclos et d'Éguzon, en 1369, dont les places fortes subissent les représailles anglaises, ainsi Châteauclos qui est dévasté).

Le conflit se rouvre en 1369-1370 : Guy II de Chauvigny ayant apporté son soutien au roi de France, le sénéchal anglais du Poitou, James Audley, vient avec ses hommes assiéger le château de Brosse, qui est pris et pillé (1369 ?). La même année, une chevauchée menée par les comtes de Cambridge et de Pembroke va de Poitou en Bourbonnais, passant non loin de La Châtre, pillant Briantes. En octobre 1370, Sainte-Sévère tombe aux mains des Anglais, et reste occupée pendant 21 mois. La campagne menée par le duc Jean de Berry, le duc Louis II de Bourbon et le connétable du Guesclin, à l'été 1372, ramène un certain calme dans la région : Sainte-Sévère est reprise le 31 juillet 1372, puis Bélâbre, Chauvigny, Poitiers. Le conflit est repoussé vers le sud, et désormais le Berry demeure moins concerné et connaît un calme relatif pendant plusieurs décennies.



Seconde phase du conflit en Berry : 1412-1440

C'est d'abord la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons qui rallume la guerre en Berry. Les brigandages réapparaissent dans les années 1410. Le duc de Berry et le comte d'Armagnac s'opposent frontalement au parti royal, en se retranchant dans Bourges, qui est assiégée en 1412. Le maréchal de Heilly affronte les troupes rebelles vers Lignières. Mais les opérations restent cantonnées dans le Haut-Berry, autour de Bourges, et sur la Loire. C'est aussi de ce côté qu'opèrent les principaux routiers, tel Perrinet Gressart vers 1420-1430.

Devant l'occupation du nord de la Loire par le parti anglo-bourguignon, le *royaume de Bourges* accueille Charles VII. Plusieurs seigneurs berrichons s'illustrent à son service, et accompagnent Jeanne d'Arc : Jean de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère et de Boussac, maréchal de France en 1426 ; Louis, seigneur de Culant, amiral de France en 1421 ; Jean de Naillac, seigneur de Châteaubrun, grand panetier de France, mort au siège d'Orléans en 1429.

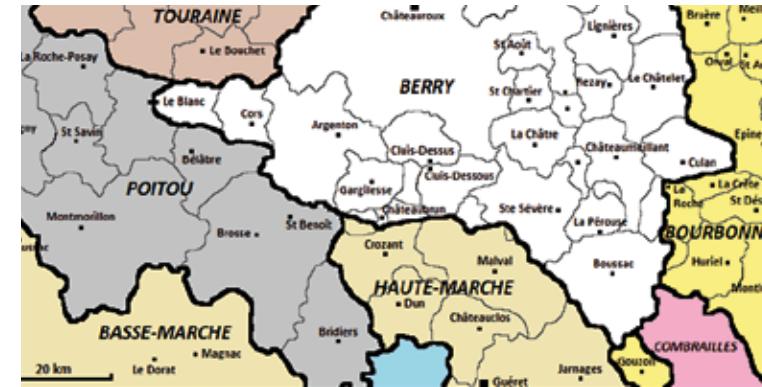
Le Bas-Berry est enfin traversé par les compagnies de routiers : celle du Castillan Rodrigue de Villandrando assiege la ville de Sainte-Sévère, qu'elle prend et pille, tuant le bailli de Berry qui la défendait, en 1437. Un conflit familial pour la tutelle des enfants de Jean de Brosse oppose longuement l'amiral de Culant et Marguerite de Malval, entraînant la prise de Bridiers, Malval, Sainte-Sévère, et le siège de Boussac. La vie d'Huguet de Chamborand, seigneur de Lavau à Méasnes, puis de la Motte-Feuilly, illustre bien ces petits seigneurs brigands de la fin de la guerre de Cent Ans. Cette dernière phase d'insécurité correspond à l'édification ou la réparation de fortifications urbaines dans la région (Ardentes en 1425, Boussac entre 1427 et 1447, La Châtre en 1447, Aigurande), ainsi qu'à la fortification de manoirs (Courcenay en 1437, Rochefolle en 1419 et 1439, Sarzay vers 1448-1451, Presle en 1457...).

Toutefois, après 1437, il ne semble plus exister d'opérations proprement militaires dans la région - excepté l'épisode de la Pragerie, en 1440, à Bourges - la guerre étant repoussée en Aquitaine, Périgord et Bordelais. L'insécurité, elle, demeure forte jusque dans les années 1460, dont témoigne le vaste mouvement de reconstruction de manoirs fortifiés dans toute la région.



Photos de gauche à droite

1/ Jean, duc de Berry dans « Les Très Riches Heures du Duc de Berry ». Bibliothèque Condé, château de Chantilly.
 2/ Louis II de Bourbon. « Armorial de Revel », BnF ms français 22297, f. 15.



Le contexte politique régional

Lorsque débute la guerre de Cent Ans, trois types de territoires

partagent le centre de la France. Le plus ancien est le diocèse : la région est ainsi partagée entre ceux de Bourges au nord et à l'est, de Limoges au sud, et de Poitiers à l'ouest. Le second découpage, politique, est celui des seigneuries : les plus importantes, telles Chauvigny, Châteauroux ou Brosse s'étendent sur des dizaines de communes actuelles, tandis que d'autres n'en comprennent qu'une ou deux, à l'instar d'Aigurande. Enfin, un troisième niveau territorial naît de l'action royale : d'abord circonscriptions judiciaires, ces territoires deviennent aussi un cadre fiscal pendant la guerre de Cent Ans et constituent les domaines de grands princes proches du roi : le duché de Bourbonnais (créé en 1327), le duché de Berry (créé en 1362), les comtés de Poitou et de la Marche forment ainsi de vastes entités politiques dont le contrôle est l'un des enjeux de la guerre.

Dans la région, l'enjeu n'est pas tant de tenir le plat pays, qui subit le conflit plus qu'il n'en est acteur, mais bien les villes et les châteaux. La plupart des gros bourgs et châteaux forts sont contrôlés, durant la guerre, par quelques grandes familles aristocratiques souvent apparentées : les Chauvigny et les Naillac en Berry et Poitou ; les Malval dans la Marche ; les Lignières en Berry ; les Brosse, les Culant, les Sully, les Albret en Berry et Bourbonnais... ou encore par le duc de Bourbon (Montluçon), le comte de la Marche (Crozant) ou l'évêque de Poitiers (Angles-sur-l'Anglin).

Les enjeux de la guerre sont multiples. Il s'agit d'abord pour les rois de France et d'Angleterre de s'assurer la possession des provinces, tant par les armes que par les traités. Le second enjeu est de s'assurer la fidélité des grands seigneurs de la région, dont le patrimoine se trouve parfois partagé entre suzeraineté anglaise et française. Le maintien de l'ordre est aussi un défi majeur : l'autorité royale affaiblie est souvent obligée de s'en remettre aux seigneurs locaux pour assurer la défense locale, avec un faible résultat. C'est toutefois à la faveur de la guerre que se trouve légitimée une fiscalité royale régulière, tandis que la justice royale parvient assez vite à s'imposer, lorsque la paix revient dans la région.

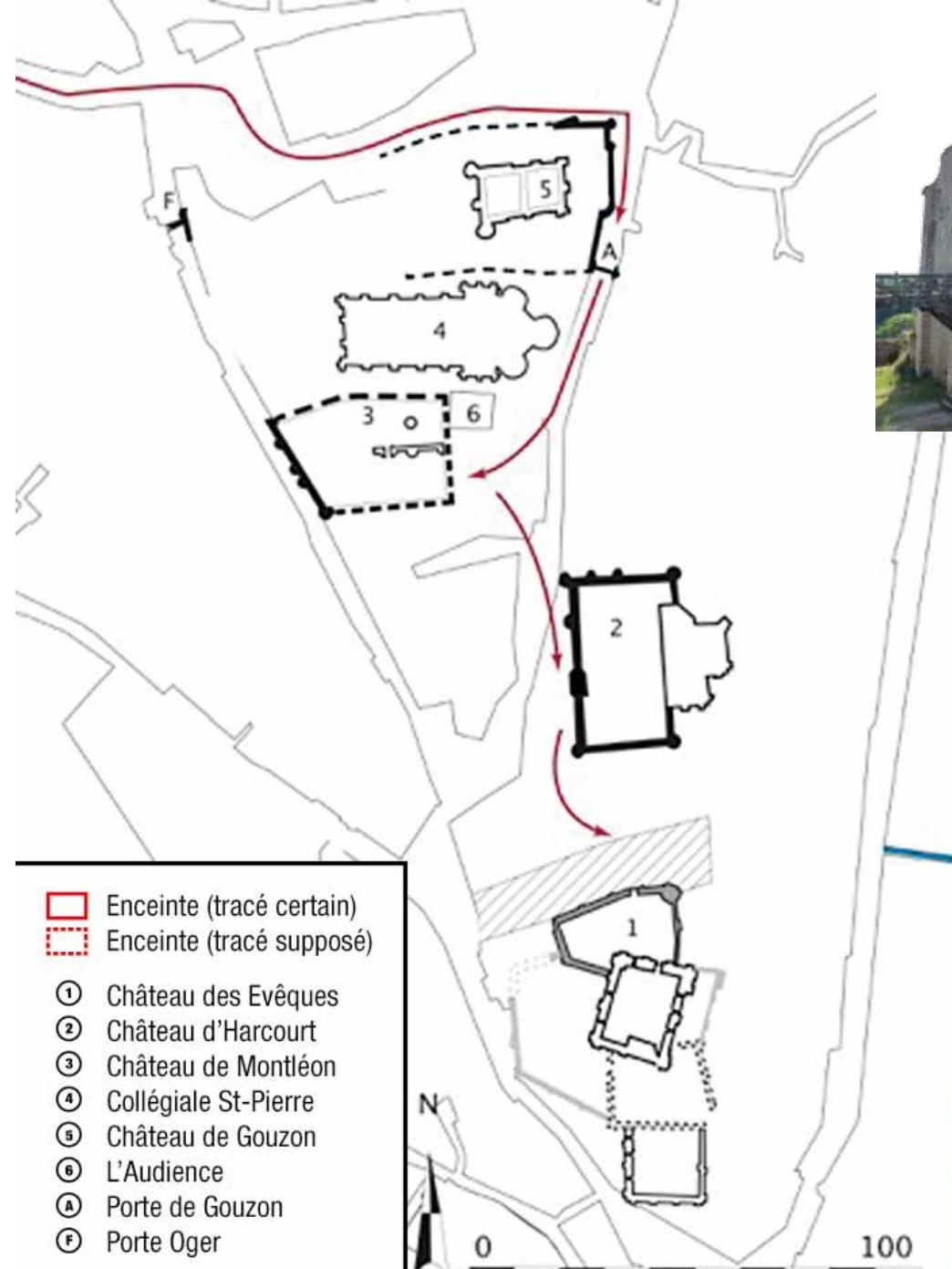
CHAUVIGNY

(Vienne)

Chauvigny doit son développement à sa situation sur la voie antique qui relie l'océan à Lyon par Poitiers et Bourges. Aux environs de l'an mil, la puissante famille des Isembert substitue à l'ancien gué antique permettant le franchissement de la Vienne un pont situé au pied de l'éperon de Chauvigny. Évêques de Poitiers d'oncles à neveux jusqu'à la fin du XI^e siècle, les Isembert sont les maîtres du castrum de Chauvigny. A l'extrémité de l'éperon dominant l'axe routier, ils élèvent le château des Évêques, dont la défense est assurée par les tours des autres membres du lignage, qui commandent les flancs de l'éminence.

Par la suite, la succession des Isembert introduit de nouveaux lignages dans les hauteurs de Chauvigny : à la fin du XIII^e siècle, quatre seigneurs exercent une autorité conjointe sur le castrum, les Mauléon, les Harcourt, les Gouzon et l'évêque de Poitiers. Pour affirmer leur indépendance et se prémunir de leurs voisins dans le contexte des rivalités franco-anglaises, ils ceignent leurs tours originelles d'enceintes, individualisant la défense alors qu'il faut toujours l'assentiment de tous les coseigneurs pour appeler au guet lorsque débute la guerre de Cent Ans.

La ville connaît en 1346 l'intrusion des troupes du comte de Derby et en 1356 le passage des armées de Jean le Bon à la poursuite du Prince Noir. En 1372, lors de la reconquête du Poitou, du Guesclin découvre une ville qui *bien fermée étoit* par ses *bons fossez* : le cours d'eau du Talbat au sud et à l'est, la Vienne à l'ouest et le fossé de l'éperon barré au nord, sur lequel se dressent les quatre châteaux des seigneurs de Chauvigny. L'assaut de du Guesclin s'apparente alors plus à une balade qu'à une épopée : il passe sans résistance l'une des deux portes de la Ville Haute, et pour toute stratégie interpelle les capitaines de chaque château pour obtenir leur reddition. En 1412, les troupes du duc de Clarence ruinent Chauvigny. Après la fin de la guerre de Cent Ans, la ville perd son importance stratégique ; en rachetant le château d'Harcourt, l'évêque détient enfin les quatre châteaux de la Ville Haute dont il unifie les contours par des pans de muraille à vocation plus symbolique que défensive.



Photos de gauche à droite

- 1/ Plan général, avec restitution du parcours de du Guesclin.
- 2/ Vue de la forteresse (détail).
- 3/ Carte de Cassini, (détail) (XVIII^e siècle).



ANGLES-SUR-L'ANGLIN

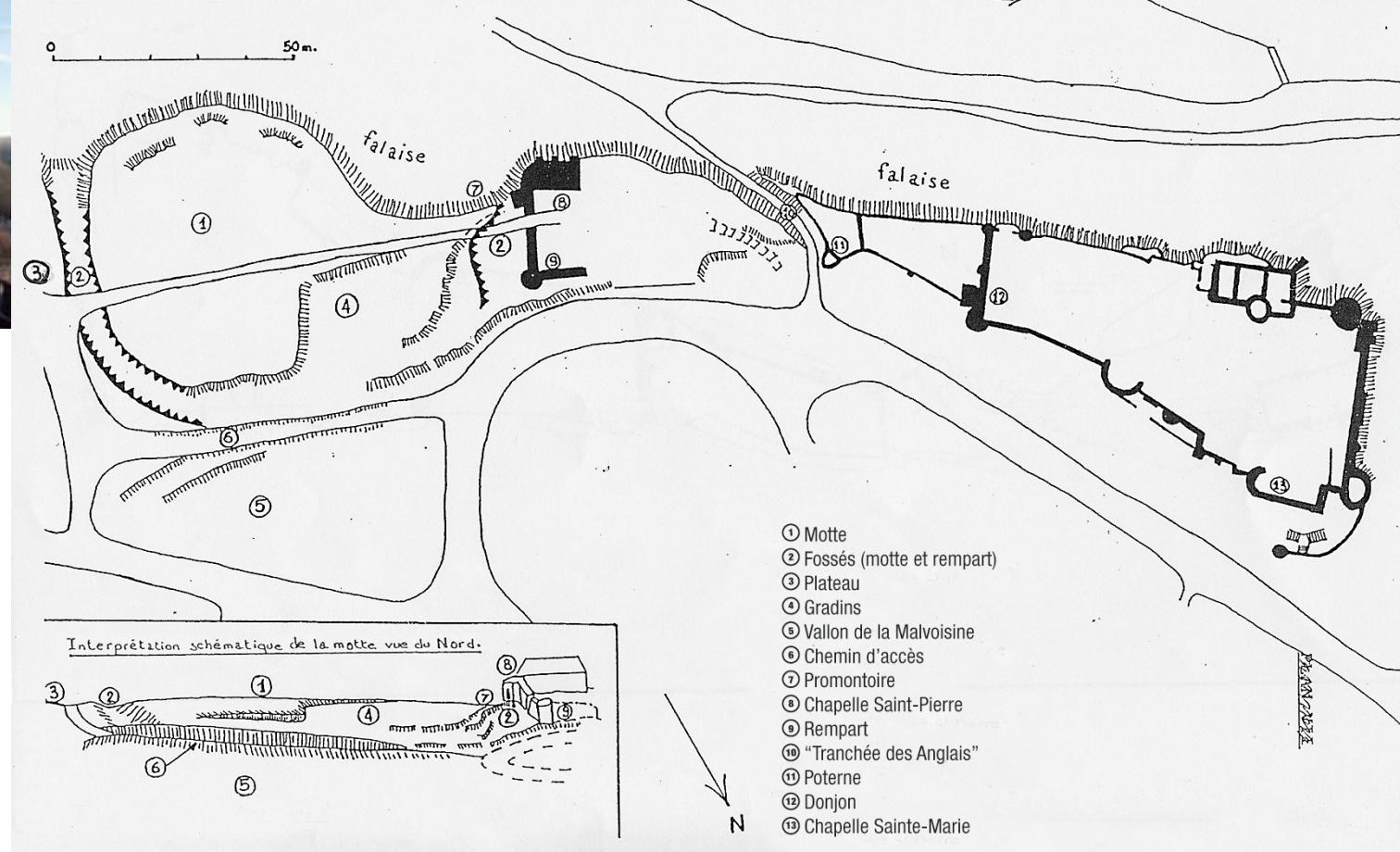
(Vienne)



La forteresse épiscopale d'Angles-sur-l'Anglin fut l'objet de convoitises dès le XI^e siècle à cause de sa situation dominante à la jonction entre le Poitou, la Touraine et le Berry. Elle est placée sur un éperon rocheux surplombant la vallée de l'Anglin. Le village passa plusieurs fois entre les mains des deux camps adverses durant la guerre de Cent Ans. Ce lieu de passage économiquement important fut semble-t-il en partie déserté à cause des troubles persistants. Beaucoup de réfections et de transformations architecturales auraient été réalisées sur la forteresse au cours de cette période.

Le plus connu des seigneurs d'Angles au XIV^e siècle est Guichard IV (?-1380), qui a combattu pour le camp français et le camp anglais. Ainsi, lors d'une bataille, il aida le camp français et fut nommé sénéchal de Saintonge. En 1350, il fut emprisonné par les Anglais après la bataille de Taillebourg. Malgré des titres donnés par le roi de France, le 26 octobre 1360, Guichard d'Angles fut délivré de son serment de fidélité et fut exilé à la fin de sa vie.

Le 23 mai 1372, la forteresse d'Angles était tenue par une garnison commandée par un Français, Perrot Gedoin. Voyant l'avancée des troupes de du Guesclin (1320?-1380), il se rendit sans qu'il y ait eu de combat. Selon la légende, du Guesclin obtint la forteresse d'Angles après avoir proposé du vin à la garnison adverse. En 1385, le duc de Bourbon réussit à faire fuir les Anglais. Pendant longtemps la forteresse fut appelée château Guichard, à cause de la renommée de son propriétaire. Par la suite, les archives parlent de Guillaume de Coux, capitaine d'Angles, d'un prêtre appelé Jehan Mérault qui est dit receveur et châtelain d'Angles en 1420, et de Thomassin Balue, un bourgeois. A la fin de l'année 1419, les habitants d'Angles et des alentours furent confrontés à une famine enrayée par un édit de Charles VII. Après ces troubles, le Poitou subit les révoltes de la Praguerie et les violences des *écorcheurs*. Ce n'est que vers le milieu du XV^e siècle que le village retrouva sa prospérité grâce à l'abbaye Sainte-Croix d'Angles.



Photos de haut en bas

1/ Plan général de l'éperon (Durand).

2/ Logis.

3/ Enceinte.



LE BLANC

(Indre)



Photos page 20

1/ Vue du Château-Naillac depuis la Creuse.

2/ Logis.

Photos page 21

1/ Archives départementales de l'Indre, 3 P 18/60, s.d.

2/ Archives départementales de l'Indre, 3 P 18/60 (détail).

Le Blanc avait deux châteaux forts bâtis sur les collines de la rive gauche de la Creuse. Du château des Bordes, appelé aussi des Hautes-Tours, il ne reste plus aujourd'hui que la motte. Au milieu du XII^e siècle, un deuxième château, dit Château-Naillac, est élevé pour concurrencer son voisin. Au Moyen Âge et jusqu'aux alentours de 1418, la seigneurie du Blanc est ainsi partagée entre deux seigneuries, l'une relevant du Poitou et l'autre du Berry.

Le Château-Naillac est le siège de la seigneurie berrichonne. Il se compose de deux tours maîtresses jumelées, datées du milieu du XII^e siècle. La tour dite *de Naillac* est un donjon à vocation militaire qui verrouillait le franchissement de la Creuse par un pont sans doute construit à la même époque et se substituant à l'antique gué que surplombait le château des Hautes-Tours, celui de la seigneurie poitevine. La deuxième tour du Château-Naillac, située à l'ouest, devait être un édifice d'habitation. Le hourdage en bois, du même type que celui de Forges ou Ingrandes, date de la guerre de Cent Ans. Aujourd'hui, ces deux tours sont reliées par un corps de bâtiment du XVIII^e siècle. Le dispositif défensif est complété par une enceinte en pierre du XIII^e siècle, modifiée vers le milieu du XV^e siècle par l'édification, sur le front sud, d'une petite tour d'artillerie dotée de canonnières à ébrasement interne.



La ville du Blanc est disputée durant la guerre de Cent Ans. Elle est d'abord contrôlée par Guillaume III Guénant du parti français. Puis le château des Hautes-Tours est pris par le parti anglais et son capitaine Gautier Spridlington dans les années 1360. Il est repris par Jean de Villemur, un capitaine français, en janvier ou février 1370. Le roi de France lui fait don le 18 février 1370 du *chastel et la ville dudit lieu du Blanc, c'est à savoir ce qui en fut au temps passé à Guillaume Guenant avec toutes*

les rentes et revenues, terres, fiefs, bois, rivières et autres partenances et appendances. Mais en décembre de la même année, le roi la redonne à Guy et Guillaume de la Trémoille, descendants de Guillaume Guénant. Le Blanc reste une place stratégique à la frontière du Berry et du Poitou. Le duc Jean de Berry adresse régulièrement des messagers au capitaine de la ville au cours de ces années.

En 1388, la ville est inquiétée par le passage dans les environs du chef routier Perrot le Béarnais. En 1412, des troupes anglaises menées par le duc de Clarence passent au Blanc alors protégé par Jean de Naillac. Ce dernier est tué en 1429 au siège d'Orléans et son héritage partagé entre les membres de sa famille, Jean de Brosse, Raoul de Gaucourt et Pierre Frotier. Commence alors un procès pour la succession qui durera cent quinze ans. En attendant, Huguet de Raveneau est nommé capitaine du Blanc avec 15 hommes d'armes et le restera jusqu'au milieu du XV^e siècle. Finalement, Raoul Gaucourt, par son épouse Jeanne de Preuilly, obtient la tierce partie du château et la ville neuve du Blanc, ex-faubourg Saint-Génitour, les terres de Vaux et Montipouret. Pierre Frotier, seigneur de Preuilly, obtient la ville haute et le Château-Naillac, par sa femme Marguerite de Preuilly. Lors du siège de 1430 mené par Jean de Brosse, maréchal de Boussac, qui l'emporte sur Guillaume Morelon, capitaine mis en place par Pierre Frotier, la *Tour de Naillac* est sérieusement endommagée. Le château est mentionné en 1567 comme *fort ruiné et découvert.*





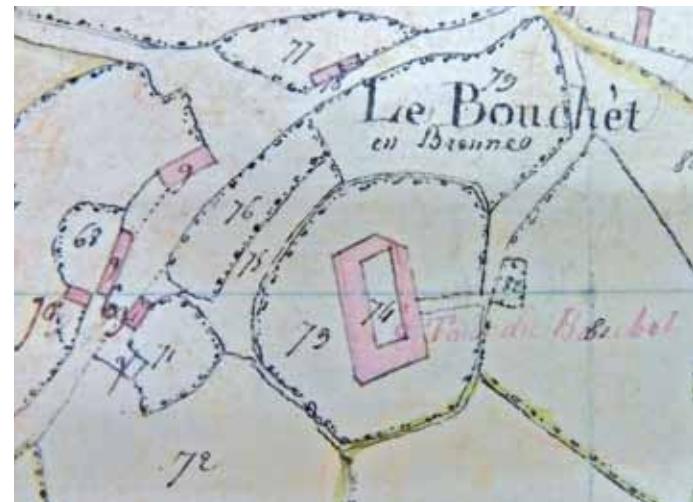
Photos de haut en bas

1/ La Tremblais (L. A. de), La Villegille (M. de) et Vorys (J. de), « Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre », Châteauroux, 1882.

2/ Enceinte (détail).

3/ Le grand donjon et l'entrée.

4/ Archives départementales de l'Indre, 3 P 173/9 (détail).



LE BOUCHET

(Rosnay, Indre)

L'origine de ce château, érigé sur le plus haut bouton gréseux de ce secteur de Brenne d'où l'on peut voir à 60 km à la ronde, reste obscure. Le premier seigneur connu est Guy Sénebaud au XII^e siècle, compagnon de Philippe Auguste. Les éléments les plus anciens de ce château entouré d'importants fossés secs remontent au XIII^e siècle : ce sont la tour du *Pigeonnier* et la tour *Prison*, avec le corps de bâtiment situé entre les deux et son chemin de ronde sur courtine. Au XIV^e siècle est construit le *grand donjon* qui protégeait l'entrée du château, et au XV^e le *petit donjon* ou *donjon anglais*. Toute la partie sud-ouest du château a été remplacée au XVII^e siècle par des bâtiments résidentiels.

Le château du Bouchet a été disputé pendant la guerre de Cent Ans. A la mort de son seigneur Pierre de Naillac, vers 1360, il revient à sa veuve, Héliotte de Prie, laquelle avait déjà quitté son époux pour un autre chevalier, Artaud d'Ussel. Celui-ci occupa le château et dévasta la région pour son propre compte, avant de livrer le Bouchet à un partisan anglais, Gautier Mellot. Ce dernier le légua à Jannequin Durant, aussi partisan anglais, qui le laissa à son tour à son épouse Isabelle de Bret, et à la fille de celle-ci, Sybille La Feuille. Pierre d'Oradour, considérant que, comme cousin germain de Pierre de Naillac, il était le plus proche de ses parents et héritiers, décida de s'emparer du château vers 1370. Il *prit et occupa ledit chastel et en bouta dehors les Anglais et les ennemis qui dedans étaient*, puis demanda au roi de France de lui confirmer la possession du château, faisant valoir qu'il avait perdu *plusieurs de ses amis et gens* lors de l'attaque, et que la garde du château lui avait coûté plus de 2000 francs or. Le roi Charles V lui confirma la possession du château en mars 1371. Le château resta dans la famille d'Oradour jusqu'au milieu du XV^e siècle. En 1447, un procès souligne que Louis d'Oradour, dit Sandebaud, seigneur du Bouchet, était lépreux, mais qu'il obligeait sa femme, Jeanne de Maillé, à continuer de vivre avec lui, y compris à le *fréquenter*. Horrifiée, elle se réfugia chez son oncle Geoffroy Taveau, seigneur de Morthemer, attitude qui irrita son mari, lequel ne tarda pas à mourir (vers 1449). Le château passa en 1451 à cette dernière famille par mariage, et en 1519 aux Rochechouart de Mortemart qui le gardèrent jusqu'à la Révolution.

BUZANÇAIS

Aveu rendu au roi Charles VI par Jean de Prie pour la ville, château et châteltenie de Buzançais (1399)

« Je, Jehan, seigneur de Prie et de Busançois, tiens et advoue a tenir à cause de vostre duché de Touraine et au regart de vostre chastel de Tours, les choses qui s'enssuivent. Premièrement, ma ville et chastel et chastellenie de Busançois avecques toutes les circonstances et appartenances d'icelle, c'est assavoir ma justice haulte et basse, moyenne et impere, avecques tout tel droit qui appartient à baronie [...], le peage dudict lieu de Busançais, lequel puet bien valloir chacun an par adcensce vingt cinq livres et vingt cinq livres de cyre ou environ, le four à ban dudict lieu de Busançois peut bien valloir dix livres par adcense ou environ, la boucherie dudict lieu de Busançois par chacun an par adcense peut bien valloir vingt livres tournois ou environ [...], les rivieres dudict lieu peuvent bien valloir par chacun an dix livres ou environ, Item, ma bannie de vendre vin peut bien valloir par chacun an vingt livres tournois ou environ. Item, mes molins a blé de Busançois avec les masnans de la paroisse de Saint-Estienne qui peuvent bien valloir par chacun an dix muis de blé par moitié froment et moduranche ou environ [...].

Donné a Paris le XXV jour de juillet l'an mil IIIIC IIIIIXX XIX ainsi signé *Thiery*. Ceste coppie signé et doné soubz le seel establi pour le roy nostre seigneur es contracz de Tours en Touraine le XXVI^e jour du moys d'aoust l'an mil CCC IIIIIXX et XIX.»

L'aveu, ou déclaration écrite fournie par un vassal à son suzerain, contient de nombreux articles (ici 34) décrivant les droits et les biens du vassal avec les revenus annuels, comme la transcription partielle en donne quelques exemples. Il recense les tailles dans les cinq paroisses de la châteltenie, les rentes et les cens, les revenus des garennes à connils (lapins), les colombiers, les étangs, les moulins, les métairies, les bois et les hôtels seigneuriaux.

CHÂTILLON-SUR-INDRE

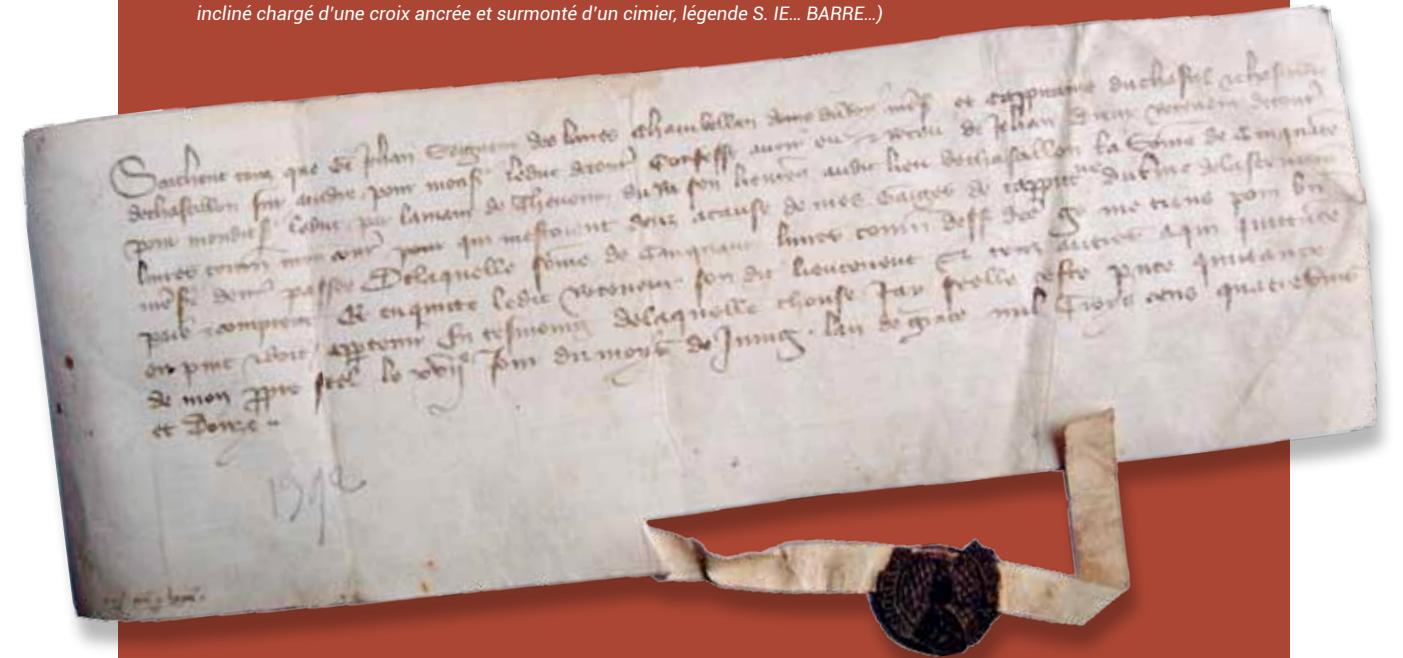
(Indre)

Quittance de Jean des Barres,
capitaine de Châtillon (Indre), 1392

« Saichent touz que ge, Jehan, seigneur des Barres, chambellan [rayé : de mo] du roy notre sire et cappitaine du chastel et chastellenie [2] de Chastillon sur Aindre pour monsieur le duc de Touraine, confesse avoir eu et receu de Jehan Dreux, receveur de Touraine [3] pour mondit seigneur le duc par la main de Thevenin du Ri son lieutenant audit lieu de Chastillon la somme des cinquante [4] livres tournois monnoie courante [rayé : pour] qui m'estoient deuz a cause de mes gaiges de cappitaine du terme de l'Ascencion [5] Notre Seigneur derrenier passée, de laquelle somme de cinquante livres comme dessus dite ge me tiens pour bien [6] païé et comptent et en quitte ledit receveur, sondit lieutenant et tous autres a qui quittance [7] en puit et doit appartenir. En tesmoing de laquelle chouse j'ai seellé ceste presente quittance [8] de mon propre seel le XVII^e jour du mois de juing l'an de grace mil troys cens quatre vins et douze. »

Original sur parchemin, L. 29 cm, l. 11 cm, coll. part.

Sceau rond de cire brune pendant sur simple queue (sur champ treillissé, écu incliné chargé d'une croix ancrée et surmonté d'un cimier, légende S. IE... BARRE...)



De nombreuses quittances conservées dans les collections publiques nous permettent de connaître le personnel militaire aux XIV^e et XV^e siècles. Jean des Barres, chevalier, a été nommé par Louis I^{er} d'Orléans, duc de Touraine, frère de Charles VI, capitaine de Châtillon en 1388. Deux ans plus tard, le duc a ordonné au sénéchal de Touraine de lui remettre les clés du château. Comme le châtelain de Loches, Jean des Barres touchait cent livres par an et donne ici quittance pour la moitié de ses appointements (J.-P. Foucher, « Histoire du château de Châtillon-sur-Indre », *Bulletin monumental*, 2010, n° 168, p. 9). L'année 1392 est celle de la désastreuse expédition vers la Bretagne où se révèle la folie du roi (5 août). Berry et Touraine forment de grands apanages avec leurs revenus, leur administration et leurs garnisons, dépendant de princes de la famille royale : le Berry de Jean, oncle du roi (1340-1416), la Touraine de Louis d'Orléans (1372-1407), frère de Charles VI.

BÉLÂBRE

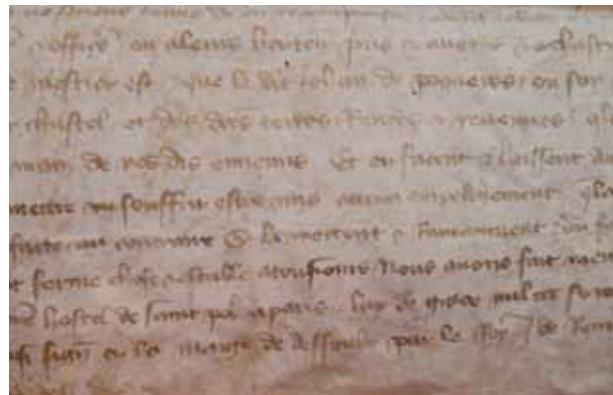
(Indre)

Donation faite par le roi Charles V du château de Bêlâbre à Jean de Poquières (9 février 1373 n. st.).

Par cet acte est enregistré devant la prévôté de Paris le don fait par Charles V (1364-1380) à Jean de Poquières du *chastel de Belaibre, assis en Guienne, a trois lieues ou environ prez de Oblant, avec les terres, rentes et revenus lui appartenant, pour les bons et agreables services que notre amé et feal chevalier Jehan de Poqueres nous a fais et fait encores de jour en jour en nos guerres en la compagnie et sous le gouvernement de notre amé et feal chevalier et conseiller Loys de Sancerre, maréchal de France, et autrement, attendu aussi les pertes et dommages que icelui Jehan de Poqueres a eus et soustenus pour le fait et occasion de nos dictes guerres. Le château appartenait auparavant à feu Perrichon de Naillac, Engloys dudit pays de Guienne qui naguaires est mort tenant le parti de nos dis ennemis.*



Archives départementales de l'Indre, E 304 (détail ci-dessous).

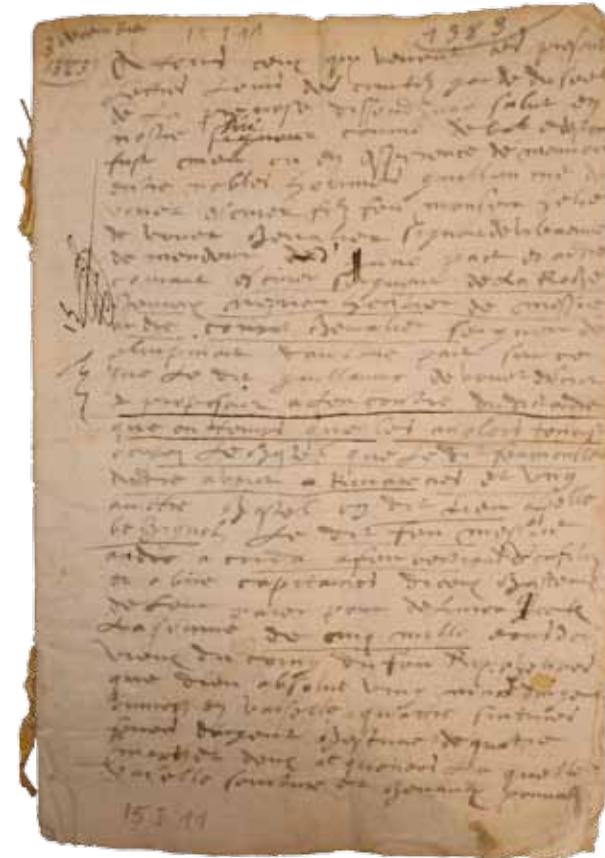


RIVARENNES

(Indre)

Chartrier de la Tour de Rivarennnes, Moulin des Chézeaux (1383)

Titre de rente du seigneur de Villeneuve sur le moulin des Chézeaux : accord entre André Couraut, seigneur de Pleinpinard et Guillaume de Vouhet, seigneur de Villeneuve, qui étaient en procès parce qu'André Couraut, oncle du seigneur de Plimpinard, n'avait pas donné les 5000 écus d'or promis aux capitaines anglais qui occupaient ses châteaux de Rivarennnes et de Bessinoux. Cette somme devait permettre aux Anglais de quitter les deux châteaux. En l'absence du paiement, les Anglais avaient retenu prisonnier Hélié de Vouhet, père de Guillaume. Donné par André Couraut comme répondant : Guillaume de Vouhet prendra annuellement 50 livres sur la forge et le moulin des Chézeaux.



Transaction de 1383, copie XVII^e siècle, Archives départementales de l'Indre, 15 J 11, papier.

Monnaie :

France, Philippe VI (1328-50), Couronne d'or (1340), 5.36 grammes. Couronne royale surmontée de six fleurs de lys ; revers : croix, fleurs de lys et couronnes dans les angles (références de la pièce : Ci.271; Dup.252; L.255; Ma.-). La surface de la pièce est affectée par l'eau de mer mais l'apparence générale de la monnaie est bonne. Cette monnaie est très rare. L'exemplaire présenté a été trouvé en septembre 2007 sur la côte Nord du Yorkshire, en Angleterre.

Site : <http://www.sacra-moneta.com/Nom-des-monnaies-medievales-royales-et-feodales/Couronne.html>



SAINT-MARCEL

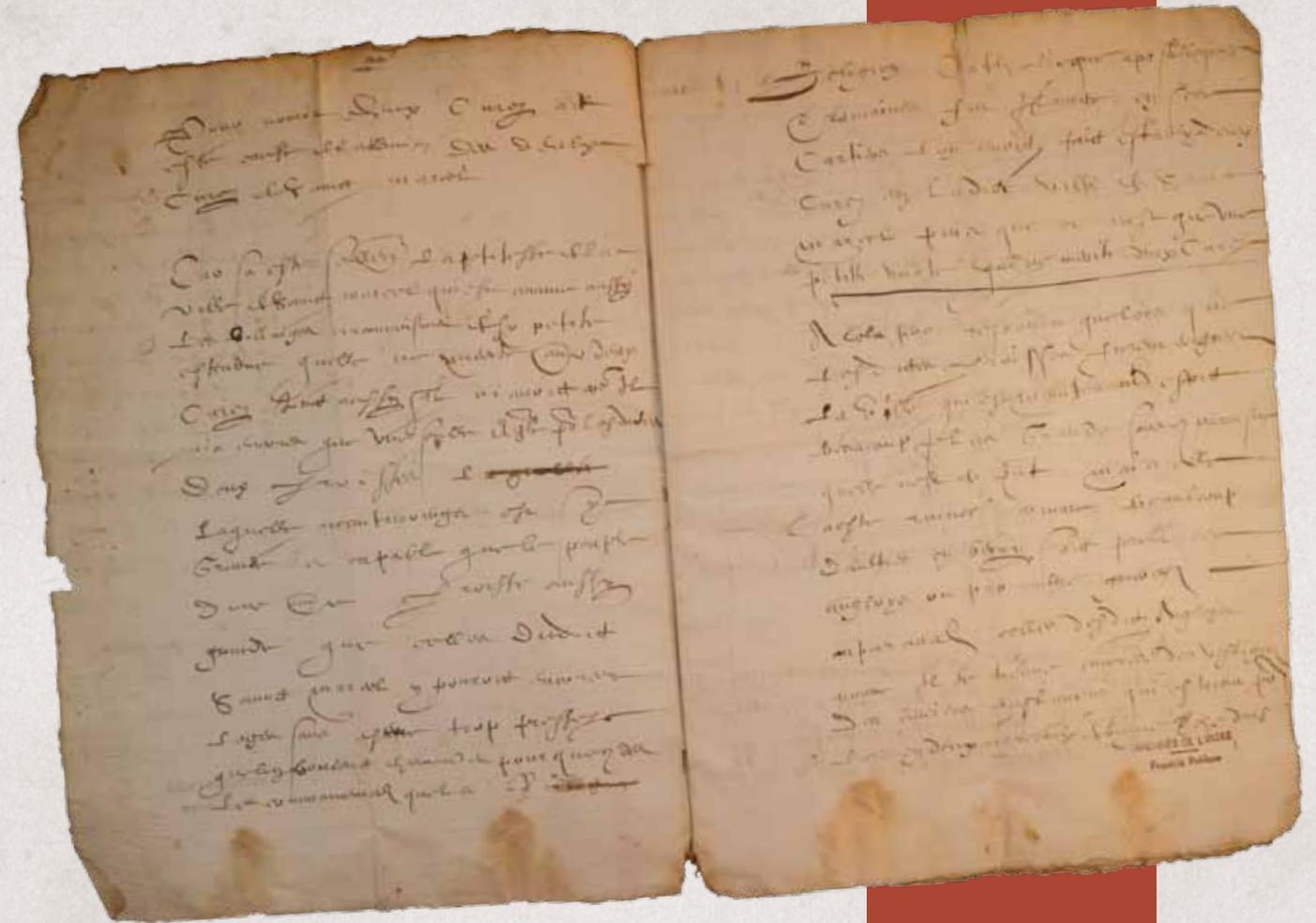
et les conséquences de la guerre

(Indre)

Mémoire de M^e Antoine Bidault, chanoine de l'église de Bourges et prieur de Saint-Marcel et Saint-Étienne d'Argenton (sans date [fin du XVI^e siècle])

Cette *duplique* (pièce de procédure faisant suite à des *répliques*, elles-mêmes écrites en réponse à une *supplique*) a été rédigée dans le cadre d'un conflit opposant Antoine Bidault à Antoine Favreau, prêtre, soi-disant recteur et curé de l'église de Saint-Marcel. Antoine Bidault tente d'y démontrer que la paroisse de Saint-Marcel est trop petite pour entretenir deux curés et que, bien qu'il n'existe qu'une seule église pour deux paroisses, celle-ci est suffisante pour la population. Il rappelle à l'appui de ses dires les destructions autrefois subies par la ville, en particulier durant la guerre de Cent Ans, montrant ainsi combien, plusieurs décennies après, le souvenir en demeure vivace.

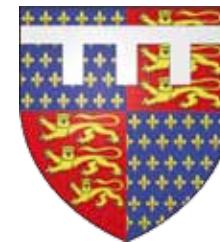
« A cela sera respondu que lors que lesdictes paroisses furent erigees, la ville qui est maintenant estoit auparavant plus grande, sans comparaison qu'elle n'est de present, mais elle a esté ruinee, comme beaulcoup d'autres en Berry, soit par les Angloys, ou par aultre guerres auparavant celles desdictz Angloys, comme il se treuve encores des vestiges des anciens bastimens, qui estoient pour lors en deux morceaulx de vigne prehe dudict Saint-Marcel, l'ung appellé Le Palais, et l'aultre Les Mortz Sainctz, esquelz vignobles se sont trouvez de belles grandes pierres d'edifices magnifiques et superbes, et mesmes despuis un an en sa de très g[r]andes sepultures, les pierres desquelles seroyent escriptent de lectres gotiques et fort anciennes, tellement qu'il n'est demeuré a present qu'une petite partye de la ville encienne, qui a esté enfermee de murailles despuis trante ans ensa seulement, n'ayant auparavant aultre forme que d'ung petit bourg [...] ».



Archives départementales de l'Indre, G 913, papier.



LA CHEVAUCHÉE DU PRINCE NOIR



Parti de Bordeaux avec environ 9000 hommes, le prince souhaite d'abord rejoindre une autre armée débarquée en Bretagne, en franchissant la Loire. Le 17 août 1356, il pénètre dans la Marche par le Dorat, puis atteint Lussac le 19, avant de passer à Saint-Benoît-du-Sault le lendemain, à Argenton le 21, puis à Châteauroux qui résiste ; seuls les faubourgs sont incendiés, le 23 août, de même qu'à Issoudun. Vierzon, en revanche, est prise et incendiée.

La bataille que finissent par livrer les troupes du Prince Noir à l'armée du roi de France, au moins deux fois supérieure en nombre, se solde par la défaite et la capture de ce dernier, le 19 septembre 1356. Plusieurs seigneurs de la région y trouvent également la mort, dont Pierre I^{er}, duc de Bourbon, André de Chauvigny, vicomte de Brosse, Louis I^{er} de Brosse, seigneur de Sainte-Sévère, André et Séguin de Cluis, Guillaume de Lignières ; d'autres sont faits prisonniers, à l'instar de Louis de Malval. L'affaiblissement du pouvoir royal à la suite de la capture du roi et la mort de nombreux chevaliers diminuèrent les capacités de la région à organiser sa défense.

Ayant finalement fait demi-tour devant l'impossibilité de franchir la Loire, l'armée anglaise redescend alors par le Poitou, talonnée par les troupes françaises que le roi de France avait notamment réunies à Bourges pour contrer la chevauchée. S'il est difficile d'estimer les dégâts réels causés par le passage - somme toute rapide - des troupes anglaises à travers notre région, l'effet psychologique fut important, amplifié encore par la retentissante victoire anglaise qui suivit à Poitiers.

La région connut encore d'autres chevauchées dans les années suivantes, dont celle de Robert Knowles, traversant l'est du Berry où ses hommes occupent l'abbaye de Noirlac en 1359. Au printemps 1370, une expédition conduite par les comtes de Cambridge et de Pembroke, revenant du Bourbonnais, traverse le sud du Berry et le nord de la Marche, pour regagner le Poitou. A cette occasion, le village de Briantes est pillé et partiellement incendié.

Photos de gauche à droite

1/ La bataille de Poitiers.

Enluminure du maître de Marguerite d'Orléans - XV^e siècle, BnF, Estampes, 4-AD-133, fol. 5 (recueil de miniatures découpées). Enluminure détachée du f. 416 du manuscrit 5 de la Médiathèque de Châteauroux (Grandes chroniques de France). Reconstitution virtuelle du manuscrit sur : demos.bibliissima-condorcet.fr/chateauroux.

2/ Gisant du Prince Noir dans la cathédrale de Canterbury.

3/ Armoiries du Prince Noir.

CROZANT

(Creuse)



A la confluence de la Creuse et de la Sédelle, la forteresse de Crozant a été érigée sur un long éperon naturel. Le site aurait été occupé dès la période protohistorique, puis abandonné à l'époque antique. Le château n'est indiqué dans les textes qu'au XII^e siècle, lorsqu'il est associé au développement du bourg.

Dès 1347, le comte de la Marche demande à son châtelain-capitaine d'équiper la forteresse en réserves et en hommes pour en assurer la défense face aux Anglais dont on craint l'attaque.

Accessible par un pont enjambant un fossé et défendu par quatre tours d'angles aujourd'hui en ruine, le châtelet primitif est composé de deux tourelles rectangulaires équipées d'archères. Les constructions se développent ensuite sur plusieurs centaines de mètres de long, du châtelet d'entrée jusqu'à la tour Colin. Après une première cour associée au système d'entrée, on accédait à un ensemble intermédiaire, dominé par une grande tour quadrangulaire servant de logement au capitaine de la place. Puis, on parvenait à la grande cour septentrionale, dont le noyau rocheux comprenait la grosse tour circulaire, la tour du Renard, la chapelle des comtes et, sans doute, un logis. Malgré plusieurs campagnes de construction successives et mis à part quelques rares réaménagements à la fin du Moyen Âge, l'ensemble porte la marque du XIII^e siècle.

Jacques II de Bourbon, militaire et spirituel

De 1357 à 1438, les ducs de Bourbon demeurent les seigneurs de Crozant. Chef de guerre, capturé par les Turcs en 1396, Jacques II est libéré en 1398. Il repart en expédition en Angleterre en 1404 où il est battu. A la même époque il encourage les villes de Haute Marche à se fortifier pour lutter contre les Anglais et combat les Armagnacs pour le duc de Bourgogne. Marié trois fois, il espère être roi sur les terres de son épouse en Sicile ou à Naples. Il échoue et revient en France en 1422. Il entre en religion en 1435 et meurt à Besançon en 1438.



Photos de gauche à droite

1/ Archives départementales de la Creuse, 3 P 1865-5.

2/ Archives départementales de l'Indre, 48 J 1B 189.

3/ Archives départementales de l'Indre, 48 J 1B 190.

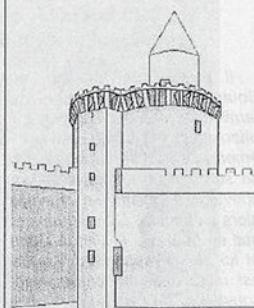
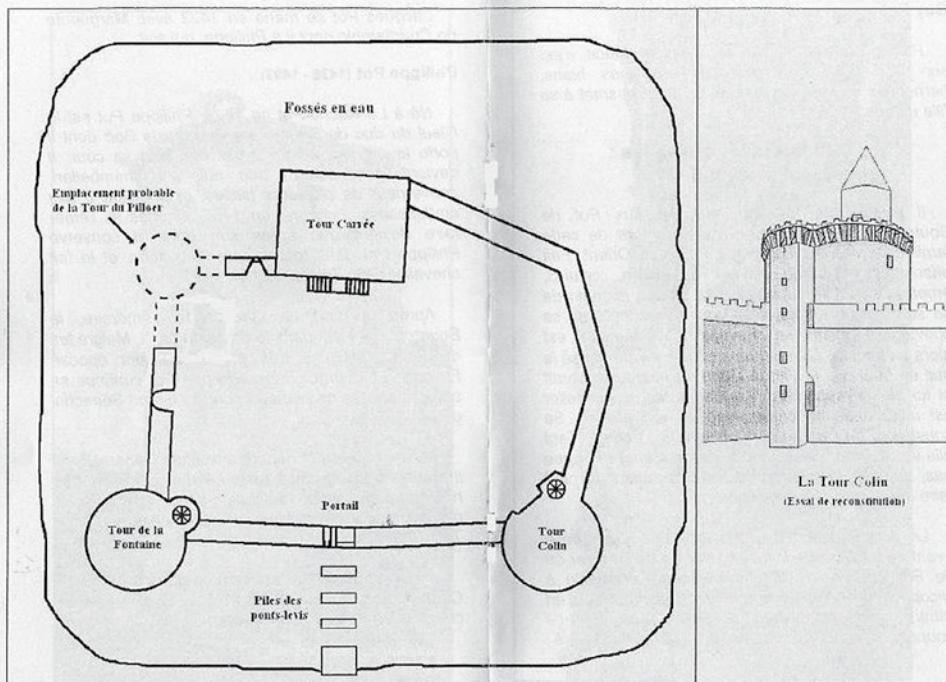
LA PRUNE-AU-POT

(Ceaulmont, Indre)

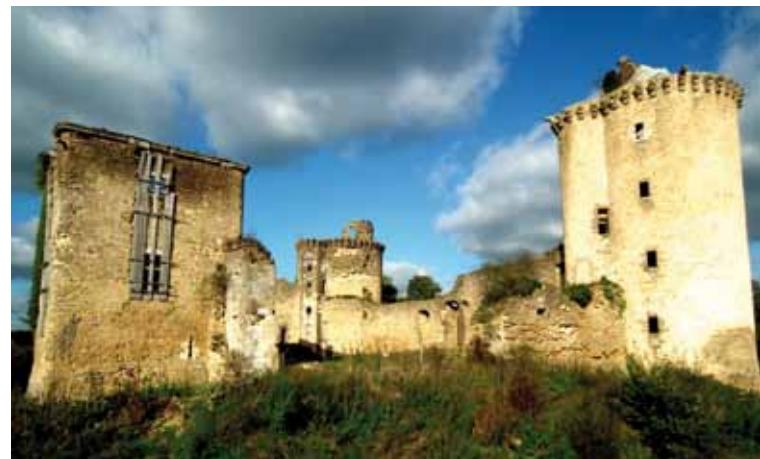
La première mention du château de la Prugne date de 1290-92, lors du mariage de Raoul 1^{er} Pot avec Radegonde de la Failhe, fille de Limosine de Breuil et de Guillaume de la Failhe, seigneur de la Prugne et de Piégut. C'est à l'occasion de cette union que Raoul, seigneur de Champroy, reçoit en dot le château et lui donne son nom de Prugne-au-Pot (Prune-au-Pot). Le château devient la résidence des Pot. Guillaume II, Guillaume III et Régnier y verront le jour.

Le château est de forme presque carrée, entouré d'un fossé important dont une partie est encore en eau aujourd'hui. Deux tours rondes sont restées en bon état (tour Colin, tour de la Fontaine). La Tour Carrée, souvent remaniée a été réduite de moitié au XIX^e siècle. Elle serait à l'emplacement d'une tour primitive, elle aussi carrée, du X^e siècle. Il existait une quatrième tour dont les fondations ont été retrouvées.

Familiers des Bourguignons et des Anglais, les seigneurs de la Prune-au-Pot restent attachés aux traditionnels liens féodaux-vassaliques. L'inventaire de 1436, fait par Jacques Pot à la mort de son père Régnier, donne quelques informations sur le château et les troubles durant la guerre de Cent Ans. D'après ce texte, toutes les tours sont munies de hourds et de mâchicoulis. Enfin, il est mentionné que *sont tenus de faire le guet en ladite place les hommes serfs du seigneur d'icelle place de huit jours en huit jours, qui peut bien monter pour jour cinq guets et qu'aux alentours d'icelui château a une basse-cour fermée de palis de bois, en laquelle a six ou sept maisons. Et laquelle basse-cour les hommes dudit lieu ont fait faire à leurs dépens pour eux retenir à cause des guerres qui ont eu cours.*



La Tour Colin
(Escal de reconstruction)



Photos de gauche à droite

1/ Plan schématique de la forteresse.

2/ Portrait équestre de Régnier Pot dit « Palamède »

« Grand Armoirial de la Toison d'Or » (1430-1461), BnF Arsenal 4790, f. 150.

3/ Porte et tour de La Fontaine.

4/ Vue d'ensemble.

CLUIS-DESSOUS

(Cluis, Indre)

La forteresse de Cluis-Dessous est déjà un site important sous les Déols qui en deviennent possesseurs vers 1130. Érigée à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle sur un éperon barré d'un rempart et d'une motte protégés par un fossé important, à 700m au nord de l'ancien vicus de Cluis (Cluis-Dessus), elle domine la Bouzanne et la campagne environnante. Malgré les efforts des Déols, qui contrôlent l'essentiel du sud du Berry jusqu'au début du XIII^e siècle, Cluis-Dessous ne parvient pas à supplanter Cluis-Dessus après le partage de Cluis en deux châtellenies à la fin du XI^e siècle.

La famille de Chauvigny, qui succède aux Déols, est originaire du Poitou et sert d'abord le camp anglais. A la faveur des traités, ses terres se retrouvent sous la suzeraineté française. Ainsi André III de Chauvigny meurt à la bataille de Poitiers (1356), quelques semaines après avoir subi le raid du Prince noir sur les terres de son père.



Photos de gauche à droite

1/ Archives départementales de l'Indre, 3 P 056/12 (détail) (s.d.).

2/ Vue aérienne, cliché N. Holzem, 2011.

3/ Châtelet d'entrée.

Guy II de Chauvigny (1357-1422), serviteur de Charles V et compagnon de du Guesclin

Guy II combat sous la bannière de Charles V et sous le commandement de Bertrand du Guesclin dès 1369 ; c'est aussi un familier du duc Jean de Berry. Après un long procès qui l'oppose à Jean de Villemur, il récupère la forteresse de Cluis-Dessous en 1401. Il réside à Cluis-Dessous jusqu'à sa mort en 1422. Il constitue autour de lui une cour importante et engage de grands travaux pour améliorer le confort des lieux et les mettre au goût du jour : la maison du seigneur est formée d'une série de salles percées de fenêtres, construites le long de la muraille. Des archères-canonnières (XV^e siècle) sont créées du côté de la Bouzanne. Elles intègrent un progrès technique et permettent de flanquer le pied des courtines.

Guy III de Chauvigny (?-1482), le compagnon de Jeanne d'Arc

Homme de guerre, au côté du roi de France malgré les nombreux complots, acteur de la chevauchée de Jeanne d'Arc vers Orléans puis Reims, il figure en bonne place lors de la bataille de Patay (1429).

Ce seigneur proche de la cour a participé activement aux événements de la fin de la guerre de Cent Ans avant de rentrer dans ses terres.



NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE

(Indre)

Réparation de l'église de Neuvy-Saint-Sépulchre, 28 janvier 1400 (n. st.)

Levée par Pierre de Luzy, lieutenant général de Guillaume de la Mote, bailli de Saint-Pierre-le-Moûtiers, d'une taille de 80 livres tournois sur les habitants et paroissiens de Neuvy-Saint-Sépulchre, afin d'effectuer les réparations nécessaires à l'église du chapitre, tombée en ruine parce que lesdits habitants, menacés par la guerre, avaient percé des murs pour la fortifier et avaient transporté des meubles et des provisions sur la voûte, ce qui l'avait en partie ruinée, en vertu d'une commission donnée par Charles VI, roi de France, le 19 novembre 1399, dont le vidimus est donné dans l'acte.

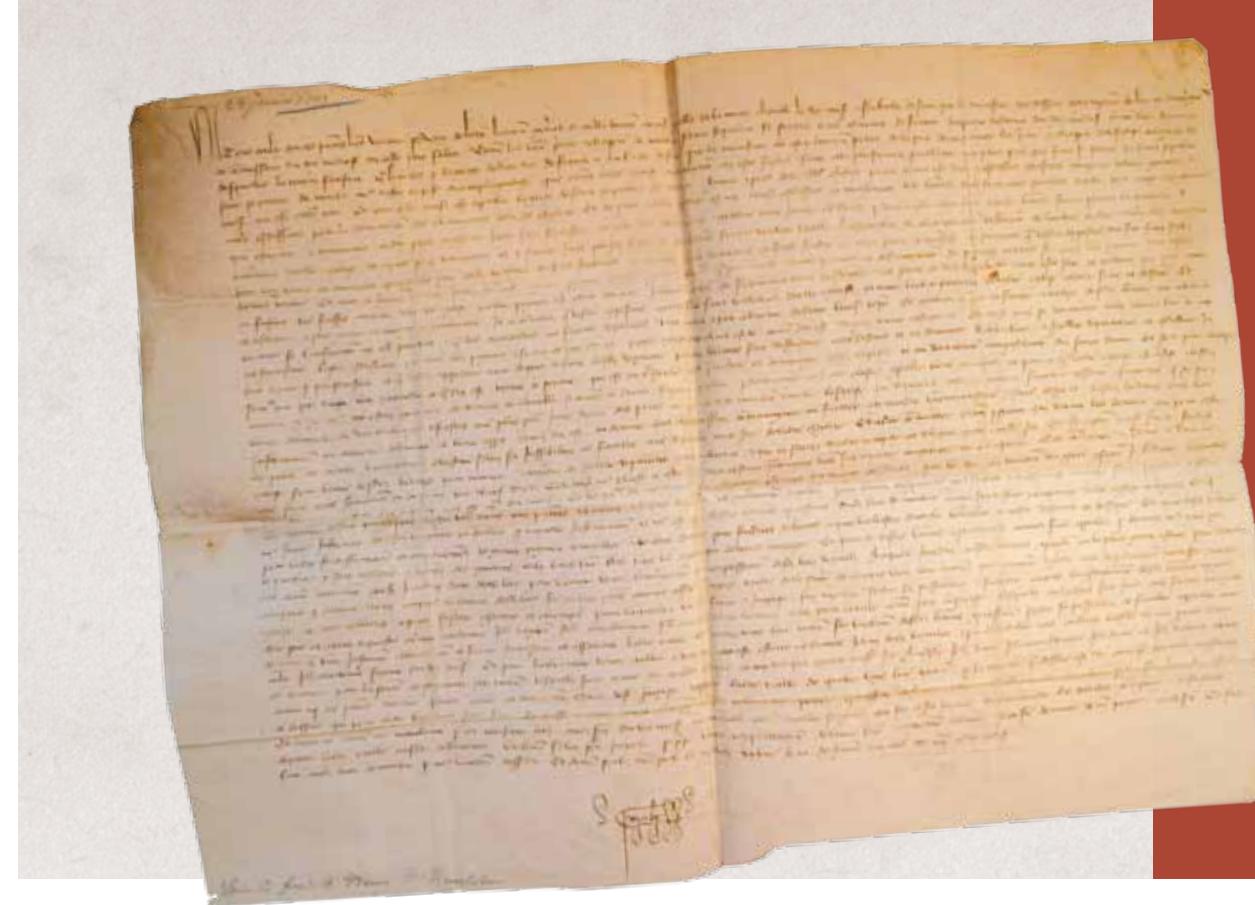


Archives départementales de l'Indre, 3 P 141/28 (s. d.).

« A tous ceulx qui ces presentes lettres verront, Pierre de Luzy, lieutenant general de noble homme monsieur Guillaume de la Mote, chevalier le roy nostre seigneur, et son bailli de Saint-Pierre le Moustier des ressors et exempcions de Berry et d'Auvergne et commissaire du roy nostredict seigneur en ceste partie, salut. Comme les venerables prier et chappitre de Neuvic Saint Sepulcre se soyent trais a la court de France, impetré et obtenu du roy nostre dict seigneur certains lettres royaulx,

desquelles la teneur s'ensuit. Charles, par la grace de Dieu roy de France, au bailli de Saint-Pierre le Moustier ou a son lieutenant, salut. De la partie de noz amés les prier et chappitre de l'esglise colegial de Saint Sepulcre de Neuvy nous a esté exposé en complaignent que comme ladicte eglise enciennement ait esté fondée et faite a la plus grant semblance et au plus pres que faire se povoit du Saint Sepulcre Nostre Seigneur qui est oultre mer, et pour ceste cause est appelée l'église de Saint Sepulcre de Neuvy, autour et pres de laquelle esglise pieça ayant esté fais et esdiffiez cloistres, maisons, celiers, greniers et autres esdiffices pour la demourance des chanoynes de la dicte esglise et depuis ycelle esglise estant ainsi esdiffiee et maisonnee les habitans dudict lieu et des paroches d'icellui, pour cause des guerres qui estoient et regnoient on dit pays eussent icelle fait fortifier et galender de hourdis, et abatus tous iceulx ediffices, pour laquelle chose faire yceulx habitans firent parcier la muraille et couverture d'icelle eglise, et apres se y retrayent, et y firent faire plusieurs logis, et par especial sur les vaultes d'icelle, lesquelles ilz chargerent tellement de huches, arches et autres choses necessaires pour leur vivre et menages que grant partie desdictes vaultes en sont fondues et cheues, et le demourant en feust fondu et cheu pieça, ce ne fust le saintreis que lesdictz exposans ont fait faire soubz icelles vaultes, et avec ce firent parcier iceulx habitans le grant pignon de ladicte eglise, tellement que pour cause d'icelle parceure et desrompement de pierres neyves sur quoy ledict pignon estoit assis en faisant les foussés autour de la dicte eglise, ycellui pignon est cheu de hault jusques au bas, et si demoura toute decouverte es parties on ledict hourdeys avoit esté fait, et tellement que pour éviter et eschever a plus grant doumage et inconvenient il a convenu que lesdis exposans ayent fait faire le clocher d'icelle eglise et toute la charpenterie de ladicte eglise a leurs frais et despens, et encores se briefvement n'y est pourveu et que les murailles ne soyent reparees, tout cherra et yra a ruyne dedens brief temps et combien que par la faulte et coulpe desdiz habitens qui abatirent et desrompirent lesdiz ediffices, parcerent ledict pignon et firent ce que dit est, ycelle eglise soit en tel estat comme dit est, neant moins obstant ce, et aussi qu'il se retrayent eulx et leurs biens, et ont fait depuis par plusieurs fois, et que lesdiz exposans n'ont de quoy refaire lesdictes reparacions, yceulx habitans sont reffusans, contredisans et en demeure de contribuer a icelles reparacions et esdiffices ja soit ce que par raison, veu et attendeu ce que dit est, tenus y soyent, qui est ou tres grant grieft, prejudice et doumage desdiz exposans et ou retardement et empeschement du service divin, et seroit plus ou temps a venir se par nous n'y estoit pourveu de remede convenable si comme il dient requerant ycellui, pour quoy nous ces choses considerées vous mandons, et pour ce que ladicte eglise est assise et lesdiz habitans demourans en vostre bailliage, et si estes nostre plus proche juge royal des parties et que de ceste mathiere touche

l'esglise qui requiert celerité toutes faveurs cessans, commectons que se par informacion ou autrement, dehuement il vous appert de ce que dit est ou de tant qu'il doie souffire, contraingnés ou faittes contraindre viguerusement et sans desport lesdiz habitans dudict lieu et paroche de Neuvi a contribuer chascun selon sa possibilité et faculté aus reparacions necessaires de ladicte esglize et ad ce commettés certain personne qui recouvre les deniers qui pour ceste cause seront levés desdiz habitans pour tourner et convertir en icelles reparacions et non ailleurs et qui en saiche rendre compte et reliqua quant mestier sera. Et se opposition naist sur ce, faittes aus parties oyes sommement et de plain, bon et brief droit car ainsi nous plaist il estre fait non obstant quelconques lettres subreptices, empetrees ou a empetrer ad ce contraires. Donné a Rouen le XIX^e jour de novembre l'an de grace mil CCC IIIIXX dix neuf et le XX^e de nostre regne. Et estoyent escriptes en marge dessoubz : Par le roy a la relacion du conseil et signé J. Brechaut. Lesquelles lettres royaulx dessus transcriptes lesdiz venerables nous ont presentees et baillees et requis l'execution et enterinement d'icelles, par vertu desquelles nous fumes transportés a Neuvic Saint Sepulcre, et illec nous fumes informés de et sur le contenu en icelles, par laquelle informacion il nous est apparu lesdis habitans et parrossiens dudict lieu de Neuvic avoir fortiffiee et emparee ladicte eglise colegial et que pour ladicte fortifficacion et emparemens le grant pignon murailles et voultres d'icelles sont fondues et cheues, et que le cloistre d'iceulx venerables en a esté destruis et dessipés, et que lesdiz habitans et parrochians y sont retrays par le temps des guerres, eulx, leurs biens, blés, lis, et garnison de leurs menages, et pour ce lesdiz habitans et parrochiens avons fais appeller par devant nous, tant par crié comme autrement a cest jour d'huy, date de ces lettres, pour venir veoir l'enterinement et acomplissement desdictes lettres royaulx, auquel jourd'huy ausdiz habitans et parrochiens, ou la plus grant et saine partie d'iceulx, comparens par devant nous, ampres la lecture desdictes lettres faicte en leur presence, avons assis et imposé taille de la somme de quatre vins livres tournois pour tourner et convertir aux reparacions necessaires d'icelle eglise et non ailleurs, a quoy se sont consentis et obtemperé, pour laquelle taille faire et imposer sur un chacun selon sa possibilité et faculté avons, du consentement desdiz habitans et parrochiens ad ce presens et a leur requeste, commis et ordonné Jehan Hugon, Jehan Maubroigne, Jehan Denis et Jehan Richart, tant pour la ville comme pour la paroisse, lesquels nous avons fait jurer aux Saintes Evangiles de Dieu que bien justement et loyaulment il feront, imposeront et assarront ladicte taille de quatre vins livres tournois sur un chacun desdiz habitans et parrossiens selon sa possibilité et faculté, appelé avec eulx Jehan Charbonnier, sergent du roy nostre seigneur, et pour icelle taille lever, cuillir, et recevoir ont esté esleus et ordonnés Jehan de la Beulce et Pierre de la Ville aus Audiers, laquelle ilz ont promis lever et recevoir pour la somme de



Archives départementales
de l'Indre, G 166.
Original sur parchemin.

soixante solz tournois, lesquels seront tenus d'en rendre compte et reliqua quant mestier sera, ausquelx Jehan Hugon, Jehan Maubroigne, Jehan Denis et Jehan Richart avons donné et par ces presentes donnons pouvoir, auctorité et mandement especial de faire imposer et asseoir ladicte taille de quatre vins livres tournois par la maniere que dessus est dit avecques loyaulx missions et despens qui pour ceste besoigne seront fais et aussi avons donné et donnons ausdiz collecteurs povoir et puissance de lever et recevoir ladicte taille d'un chacun selon son impost et assiette, et avec ce donnons en mandement par ces meismes lettres audict sergent du roy nostre seigneur ou au premier autre d'icelluy seigneur qui sur ce sera requis de contraindre les rebelles, contredisans et refusans de paier ladicte taille ausdiz collecteurs un chacun selon son impost par prise, vente et expleictacion de leurs biens et autrement de ce faire deument donnons povoir audict sergent. Ce fust fait audict lieu de Neuvic par nous, lieutenant dessusdit, et donné soubz nostre scel le mercredi XXVIII^e jour de janvier l'an mil CCC IIIIXX dix neuf. » [Seing manuel:] GERUBE.



**Photos de gauche
à droite**

1/ Le château de Saint-Chartier avant restauration. La Tremblais (de), La Villegille (M. de) et Vorys (J. de). « Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre ». Châteauroux, 1882.

2/ Plaquette décorative (de coffret ?) - XV^e siècle
Coll. part.
Ivoire gravé
L. 8 cm ; l. 4,7 cm

Trois hommes d'armes équipés de casques, d'un épieu et d'une hallebarde, menacent un paysan en train de récolter son blé à la faucille.

3/ Armoiries d'Huguet de Chamborand.

ROUTIERS ET ÉCORCHEURS



Les conflits permanents qui éclatent à travers l'Europe pendant la guerre de Cent Ans encouragent l'apparition de professionnels de la guerre, se mettant tantôt au service d'un prince, tantôt s'unissant en *compagnies* afin d'opérer pour leur propre compte. Après 1356, les routiers occupent de nombreuses places : Arnaud d'Albret sévit entre Berry, Bourbonnais et Marche, occupant notamment les châteaux d'Epineuil, d'Ainay, de Felletin et d'Auzances. La présence de routiers est encore signalée à Briantes, au Chassin (Tranzault), à Lys-Saint-Georges, au Pont-Chrétien, au Bouchet ; elle est aussi forte dans le sud de la Marche, souffrant de la proximité de l'Auvergne et du Limousin où la présence des routiers est endémique.

D'autres capitaines marquent les années 1430, à l'instar de Jean de Blanchefort, surnommé l'Écorcheur, dont la famille était implantée en Marche et Berry ; et surtout du castillan Rodrigue de Villandrando, qui traverse avec plusieurs milliers d'hommes le Berry à l'été 1437, assiégeant et pillant Sainte-Sévère.

Un archiprêtre peu catholique...

Arnaud de Cervole, dit l'Archiprêtre, est issu d'une famille du Périgord. D'abord destiné à la religion, il se révèle plus attiré par les perspectives qu'offre la guerre, et devient l'un des principaux chefs de compagnies, autant au service du roi de France que de son propre intérêt. Ayant épousé Jeanne de Graçay en 1357, il prend de ce fait possession de plusieurs importants châteaux en Berry, dont Levroux, Villedieu, Saint-Chartier et Préveranges. Chargé par le roi de maintenir l'ordre en Berry à partir de 1359, ses hommes y font surtout peser une forte insécurité... Assassiné par l'un de ses hommes en 1366, ses places durent être rachetées à ses lieutenants.

Les tribulations d'un seigneur brigand

Né vers 1410 au manoir de Lavaud (Méasnes, Creuse), Huguet de Chamborand combat jeune sous les ordres du maréchal de Sainte-Sévère à Orléans, en 1429, et est fait prisonnier près de Beauvais deux ans plus tard. Relâché contre rançon, il se met au service de Jean de Blanchefort et pille la région de la Souterraine. Après avoir enlevé et épousé de force la fille du seigneur de la Motte-Feuilly, il se signale par les nombreuses exactions qu'il commet dans le sud du Berry, jusqu'à un âge avancé : incendies, meurtres, violences, faux documents... Toujours sorti indemne des attaques et des poursuites judiciaires, il meurt après 1481, âgé... et riche : il dote sa fille de 10.000 écus d'or, dont 4.000 en bijoux et pierres précieuses.

LA CHÂTRE

(Indre)

Charte et sceau de Gui III de Chauvigny (1461)

Par cet acte, Gui III de Chauvigny autorise le chapitre de La Châtre à disposer d'une somme de 200 écus d'or pour l'église de Saint-Germain. L'acte est daté du 11 août 1462, au château de Saint-Chartier, résidence de Marguerite de Chauvigny, sœur du prince. Celui-ci a signé de son seing manuel (CHAUVIGNY GUI) et de son sceau, lui-même authentifié par un contre-sceau.

Au Moyen Âge, l'usage du sceau se répand pour authentifier un document. Le sceau indique aussi l'appartenance sociale de son détenteur (roi, prince, ville ou simple chevalier...). Ici, le puissant Gui de Chauvigny, l'un des derniers grands seigneurs de Châteauroux, compagnon de Charles VII et de Jeanne d'Arc, est figuré en armes, chevauchant un destrier.

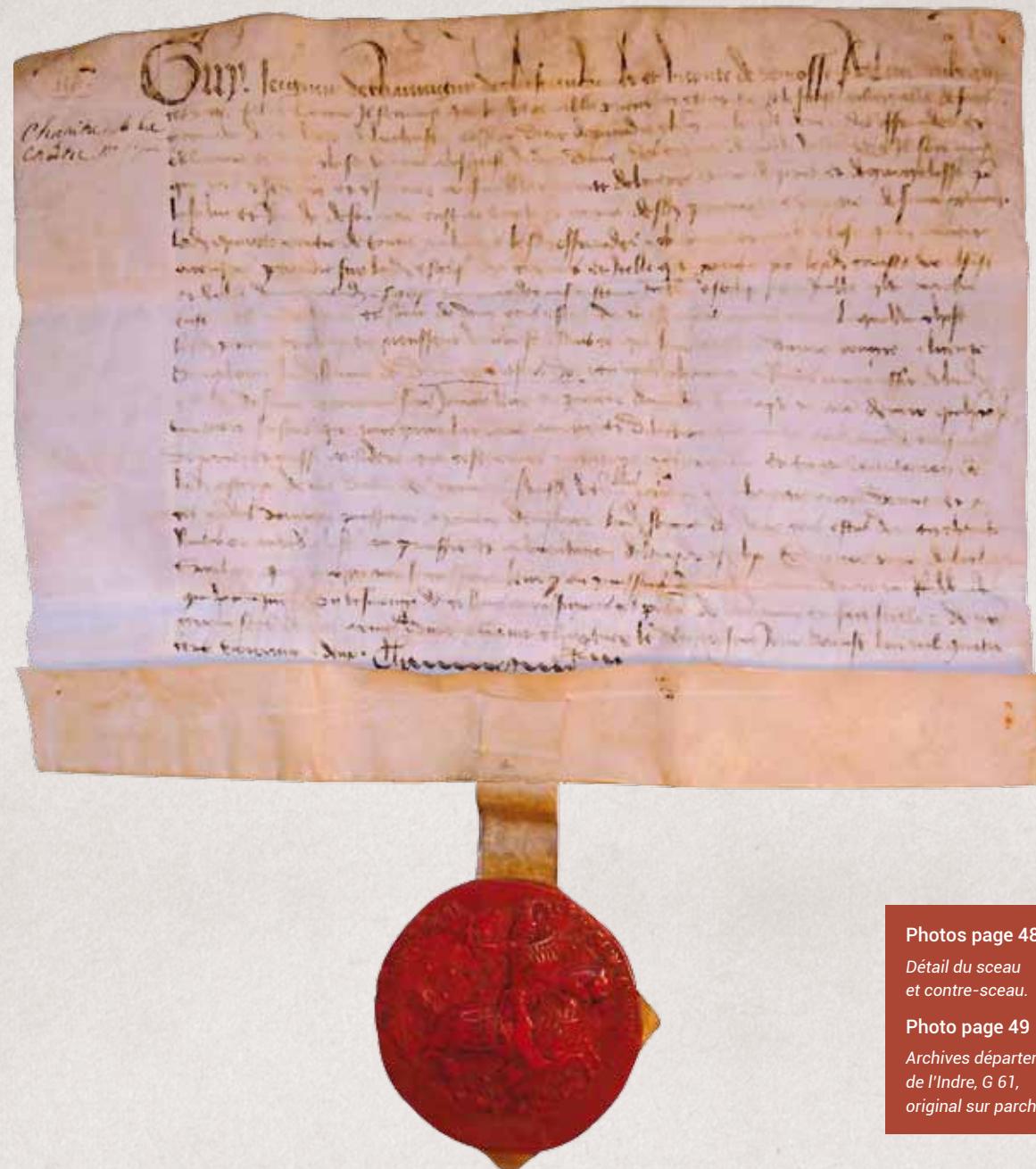
Le blason est représenté sur l'écu et la cotte du chevalier, ainsi que sur la housse du cheval.



Sur le fond (le « champ ») se trouve un treillis de losanges garnis de petites croix (croisettes) et de têtes de léopards. Sur les bords du sceau est gravée une inscription, la **légende**, sur laquelle on peut déchiffrer :

S[ceau] **GUI DE CHAUVIGNY** [seigneur de Chateaur]
OUS VICONTE DE BR[osse]

Derrière se trouve le contre-sceau, bordé d'une légende presque semblable : dans un champ de croisettes, l'écu penché est orné d'un heaume couronné d'un col de cygne, il est porté, comme les sceaux royaux, par deux anges.



Photos page 48

Détail du sceau
et contre-sceau.

Photo page 49

Archives départementales
de l'Indre, G 61,
original sur parchemin.

LA CHÂTRE

(Indre)

Bulle du pape Calixte III (1455)



au revers le nom du pape Calixte III. Ce dernier venait d'être élu, le 8 avril précédent : il s'agit d'Alfonso Borja, le premier pape Borgia.

Est aussi conservée la confirmation de cette bulle par l'archevêque de Bourges, Jean Cœur. Elle contient la copie vidimée (c'est-à-dire la transcription intégrale de l'acte et la description de ses caractéristiques matérielles) de la bulle pontificale. Scellé du sceau de la cour métropolitaine de Bourges sur lacs de chanvre, ce document est daté du 13 février 1455. Comment la copie peut-elle porter une date antérieure à celle du document original ? Cette particularité est due aux différents styles de datation utilisés au Moyen Âge, le millésime ne changeant pas le 1er janvier, mais le plus souvent à Pâques ou à l'Annonciation (25 mars) : dans notre calendrier actuel, cet acte serait en fait daté du 13 février 1456.

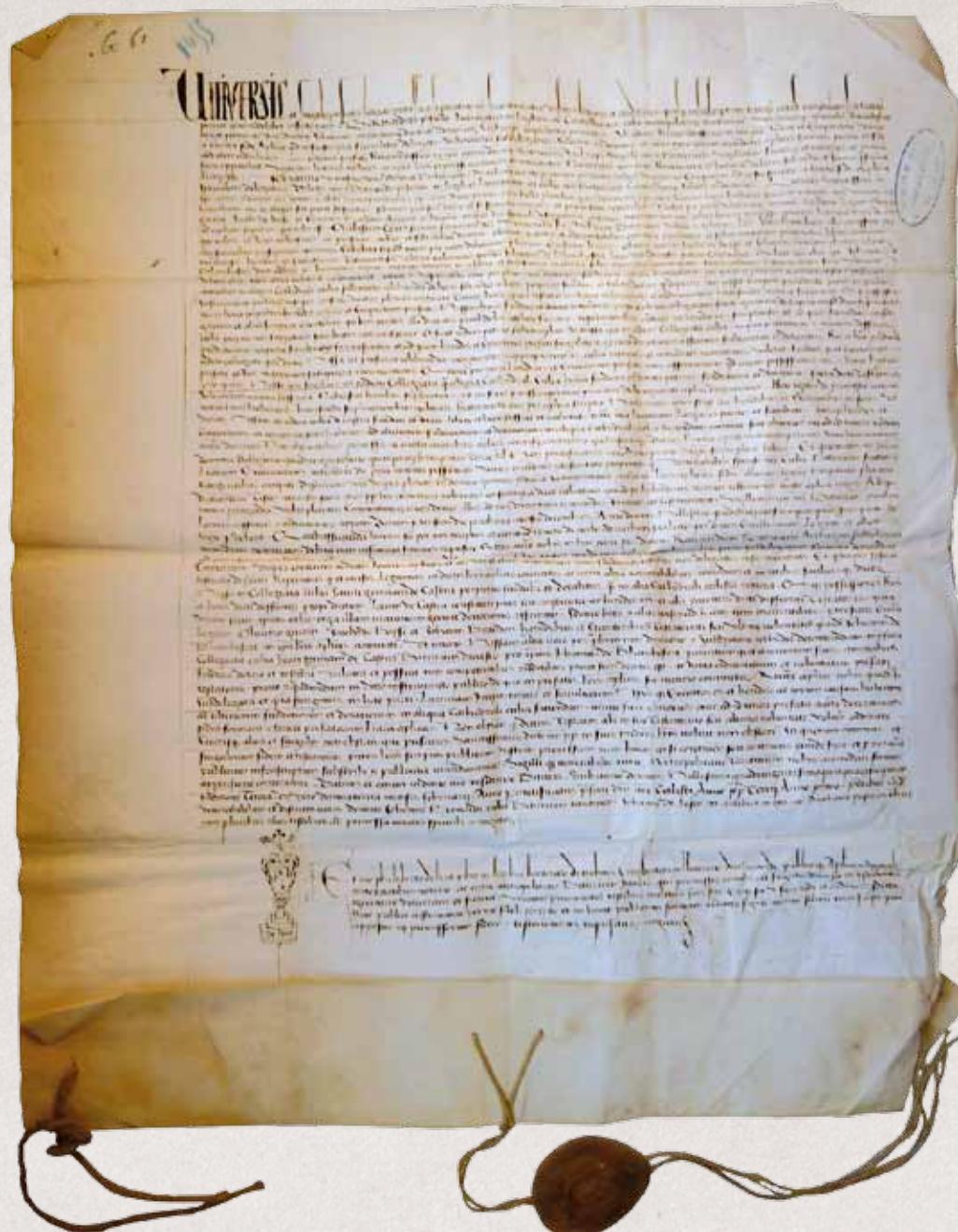


Photo p 50

Confirmation de la bulle,
Archives départementales
de l'Indre, G 61,
original sur parchemin..

Photos p 51

Bulle du pape Calixte III,
Archives départementales
de l'Indre, G 61, original sur
parchemin et détail
du sceau ou bulle
en plomb.

SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE (Indre)

BOUSSAC (Creuse)

Les seigneurs de Sainte-Sévère et de Boussac de la maison de Brosse, une dynastie au service du royaume de France

Louis II de Brosse était le fils aîné de Louis I^{er} de Brosse et de Constance de La Tour d'Auvergne. Il devient co-seigneur, avec son frère Pierre, des terres de Sainte-Sévère et de Boussac à la mort de leur père, en 1356, lors de la bataille de Poitiers. Aussitôt après le départ des Anglais, Louis de Brosse revient à Sainte-Sévère, où il reçoit en 1374 l'hommage de ses vassaux. Au moment où il rédige son testament, Louis et Pierre de Brosse sont reçus par Charles VI à Orléans (le 13 août 1383) avec deux chevaliers et 15 écuyers. Ils rejoignent le roi à nouveau en 1386.

En 1387, Louis transige avec son frère Pierre et devient seigneur de Sainte-Sévère, Boussac et la Pérouse ; il abandonne en échange à Pierre la châellenie d'Huriel. Mais lorsque Louis meurt le 8 octobre 1390, sans héritier direct, son frère reçoit les châellenies de Boussac, la Pérouse et Sainte-Sévère.

Jean I^{er} de Brosse, fils de Pierre, que les chroniqueurs du temps appelleront *le maréchal de Boussac* (parfois *le maréchal de Sainte-Sévère*) devient un familier de la cour du roi Charles VII. Son ascension à la cour fut probablement facilitée par son cousinage avec la famille de Culant, puis par son union tardive avec Jeanne de Naillac, fille de Guillaume de Naillac, Châteaubrun et Bridiers.

En récompense de ses bons et loyaux services, Jean de Brosse fut élevé par Charles VII à la dignité de maréchal de France le 14 juillet 1426.

Testament de Louis II de Brosse (28 juillet 1383)

« S'ensuyt les ordonnances faictez par messire Loys de Brosse, filz de messire Loys de Brosse et de dame Constance de La Tour, sa femme, pour son testament, lequel fut fait le XXVIII^e jour de juilhet l'an mil IIIIC IIII^{XX} et troys.

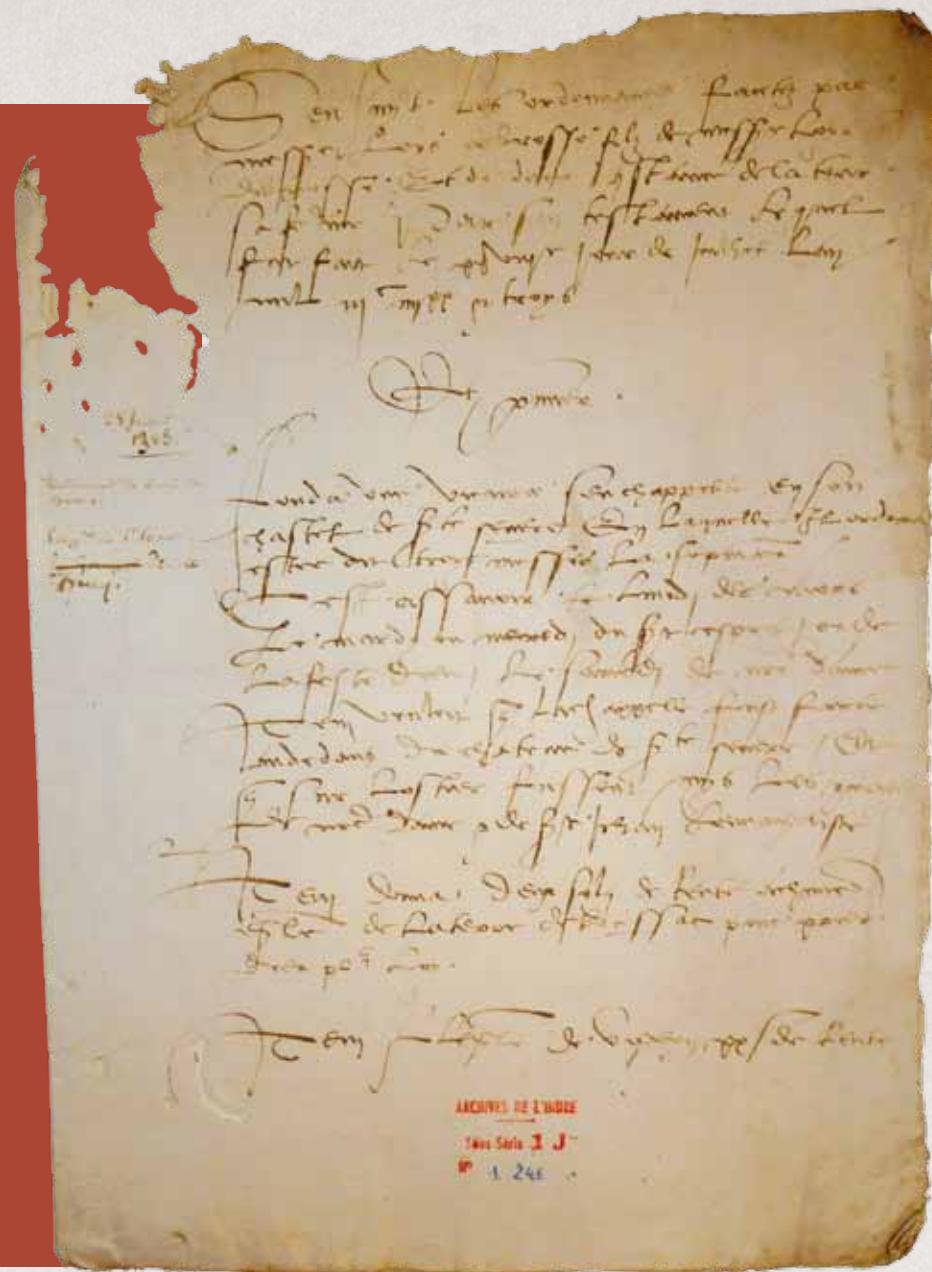
Et premier.

Fonda une vicairie seu chapelle en son chastel de Sainte Severe, en laquelle il ordonna estre dit troys messes la sepmaine, c'est assavoir le lundi des Mors, le mardy ou mercredi du Saint Esprit ou de la Feste Dieu, le samedi de Notre Dame.

Item, vouloit que la chapelle fust faicte au dedans du chasteau de Sainte Severe, et que sur l'ostier fussent mys les ymages de Notre Dame et de saint Jehan l'Evangeliste.

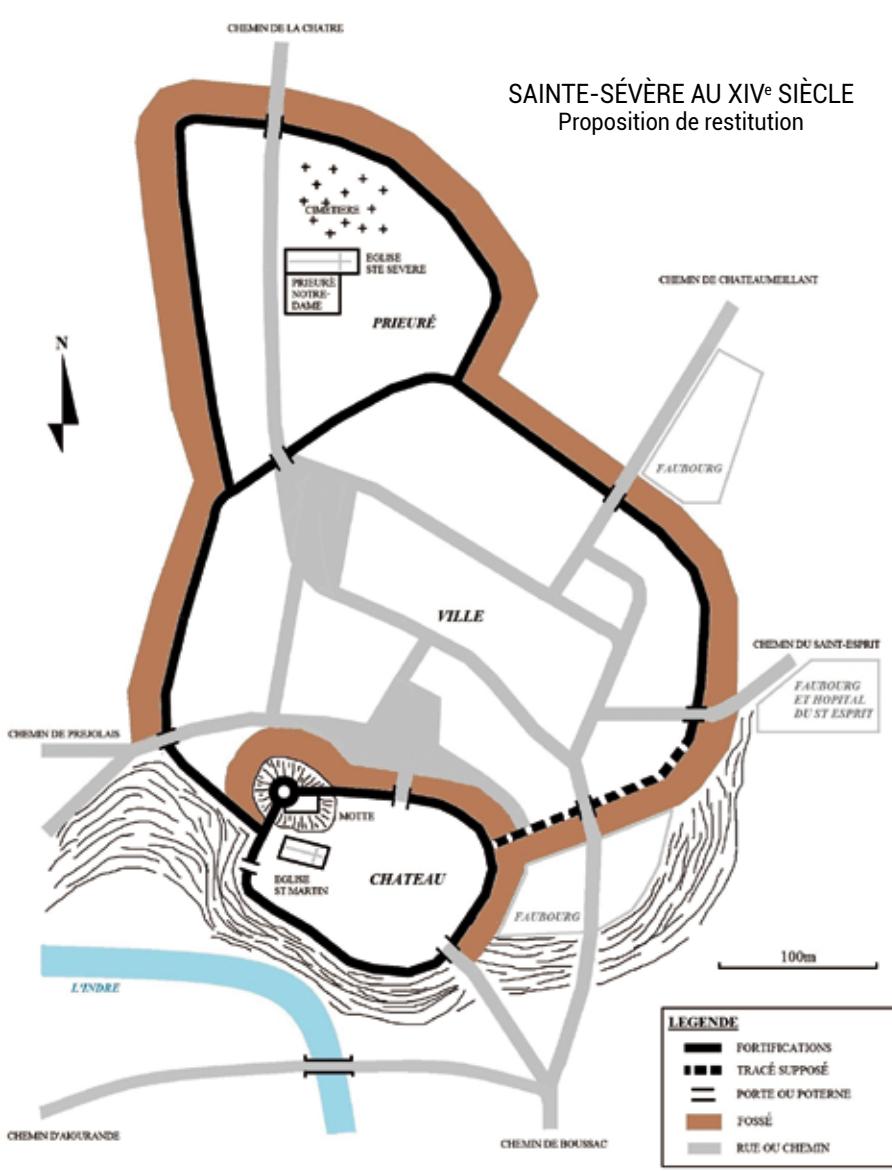
Item, donna deux solz de rente a chacune eglise de la terre de Boussac pour prier Dieu pour luy.

Item, a l'eglise de Vigeon XX s. de rente. »



Comment ceinte de sainte
 suere Durant vng mont fort as
 fault se rendrent a messire beauran
 Duquesclm Et comment la cite
 de poitiers se tourna francoise et
 en l'obissance du roy de france.

Qes nouvelles vindrent en
 loft deuant sainte suere a
 messire Bertrand du guesclm et a
 autres seigneurs que les Anglois
 et les poiteus et tous ceulx de leur
 aliance aprouchoient durement et
 tenoient pour leur le siege et nat
 le comestable entendit ce il ne fut



Photos de gauche à droite
 1/ Extrait de la « Chronique » de Jean Froissart sur le siège de Sainte-Sévère. Bibliothèque municipale de Besançon, ms 864.
 2/ Donjon du château de Sainte-Sévère.
 3/ Noble d'or trouvé à Sainte-Sévère.



SAINTE-SÉVÈRE-SUR-INDRE

(Indre)

Sainte-Sévère joue depuis le XI^e siècle un rôle important du fait de sa position à la limite entre Berry et Limousin. Elle passe, vers 1230, à la famille de Brosse, originaire du Limousin, qui la garde jusqu'au XVI^e siècle. Pendant la guerre de Cent Ans, elle est investie par surprise au début d'octobre 1370, et occupée par une solide garnison anglaise qui fait peser une réelle insécurité sur la région, malgré les troupes disposées dans les environs pour limiter ses incursions en Berry et Bourbonnais. Jean de Berry tente alors de racheter la ville, à la fin de l'année 1371, mais n'y parvient pas : la reprise de la place est finalement décidée, premier acte d'une campagne qui doit conduire à la reconquête du Poitou.

Le siège de Sainte-Sévère débute dans les premiers jours de juillet 1372. L'armée réunie sous les murs de la ville est imposante, atteignant probablement 8000 hommes ; elle est commandée par les ducs de Berry et de Bourbon, par le connétable Bertrand du Guesclin et le maréchal Louis de Sancerre. Le 31 juillet 1372, alors qu'approche une armée de secours anglaise, l'assaut est lancé : après un combat long et âpre, les Français pénètrent dans la ville et poursuivent les Anglais qui tentent de se réfugier, sans succès, dans le château. Bon nombre d'entre eux périssent au cours du combat.

Le même jour, un messenger à cheval est envoyé au roi pour lui annoncer la prise dudit lieu de Sainte-Sévère. Ce coup d'éclat est notamment suivi de la prise de Poitiers, le 7 août 1372. Plusieurs chroniqueurs ont rapporté les merveilles d'armes faites au siège de Sainte-Sévère, dont Jean Froissart, Cuvelier et Jean Cabaret d'Orville, qui déclare : *Et sachez tous que l'un des beaux assauts qu'on vit en ce royaume, et guère ailleurs, fut la prise de Sainte-Sévère, mieux assailli, ni mieux défendu.*

La ville subit un nouveau pillage en 1437. La porte de ville fortifiée et bien conservée fut construite par Jean II de Brosse (vers 1423-1482) qui quitta la tour sur la motte pour une maison plus résidentielle située au bord de la place du marché.

CULAN

(Cher)



Bâti sur un éperon rocheux dominant la rivière et la vallée de l'Arnon, le château de Culan est attesté en 1080. L'origine et les premiers états de la forteresse ne sont pas connus, mais dès avant 1115, le bourg formé au pied du château compte trois chapelles et un hôtel-dieu et se développe au détriment de l'ancien centre paroissial de Prahàs situé à 1,2 km, qui restera toutefois paroisse jusqu'au XVII^e siècle.

L'édification du château actuel commence à la fin du XII^e siècle et se poursuit jusqu'au XV^e siècle. L'essentiel des vestiges visibles datent des XIV^e-XV^e siècles. Quelques ajouts eurent lieu à la Renaissance. Lors de la Fronde, en 1651, le château est démantelé sur ordre de Mazarin : le sommet du donjon, une partie des remparts et le châtelet d'entrée sont abattus. Seuls les hourds médiévaux échappent à la destruction. Ils restent le symbole d'une forteresse demeurée imprenable jusqu'au XVII^e siècle.

La famille de Culant qui prit le nom du site castral est connue à partir du début du XII^e siècle. Sa figure la plus marquante est Louis de Culant (1375-1444) que Charles VII fit Amiral de France en 1421. En janvier 1427, il fit citer à comparaître devant le Parlement de Poitiers Aubert Foucauld, seigneur de Saint-Germain-Beaupré, et ses complices, qu'il accusait d'avoir pris et pillé le château de Culan ; l'accusé fut élargi le 27 février. Il a combattu aux côtés de Jeanne d'Arc lors de la libération d'Orléans en 1429, ainsi que dans plusieurs batailles. Il a été l'un des trois seigneurs à porter le Saint Chrême afin d'oint Charles VII lors de son sacre dans la cathédrale de Reims, le 17 juillet 1429.

Au XVII^e siècle, le prince de Condé acquiert la forteresse et les terres de Culan. En 1663, lui succède la famille des marquis de Barbezieux. A la Révolution, le château est vendu comme bien national. Il est classé Monument Historique en 1956.



Photos de gauche à droite

- 1/ Cadastre napoléonien, Archives départementales du Cher, Culan, A 5.
- 2/ Archives départementales de l'Indre, 48 J 2B 940-1.
- 3/ Hourds.
- 4/ Détail, 48 J 2B 940-1.

FIDÈLES DE CHARLES VII



Portrait de Charles VII par Jean Fouquet, vers 1450-1455 (Musée du Louvre, Paris)

Jean de Berry (1340 - 1416)



Le duc de Berry, fils de Jean II le Bon et frère de Charles V, joue un rôle majeur dans la vie politique et intellectuelle de son temps. Il demeure par ailleurs très attaché à ses terres du centre du royaume de France tout au long de la guerre de Cent Ans. Redressant la situation après la défaite de Poitiers de 1356, grâce à de solides fidélités, il parvient à restaurer une paix durable à la fin du XIV^e siècle. Plus connu aujourd'hui pour son rôle de mécène, il joue un rôle déterminant pour le renforcement du pouvoir royal auprès de son frère et remplit de nombreuses missions diplomatiques et guerrières.

Jean de Naillac (mort en 1429)



Ce seigneur berrichon est l'héritier du Château-Naillac. Il est à la fois le beau-frère de Jean de Brosse et le gendre de Raoul de Gaucourt, et illustre bien les liens de parenté et d'intérêts des seigneurs berrichons accompagnant Jeanne d'Arc. Il meurt à la bataille des Harengs (1429), avant d'avoir vu les succès français.

Raoul VI de Gaucourt (1374 - 1462)



Ce seigneur n'est pas d'origine berrichonne, mais il s'installe dans la région à la suite de son mariage avec Jeanne de Preuilly, châtelaine de Naillac et de Cluis. Il est le gouverneur de la ville d'Orléans lors de son siège de 1428 par les Anglais. Face à la mise en place du blocus, il va chercher de l'aide à la cour royale où il rencontre Jeanne d'Arc. Pendant la reconquête de la Normandie (1450), il est fait plusieurs fois prisonnier et est racheté aux Anglais. Il entame ensuite une carrière plus diplomatique et est l'un des principaux témoins lors du procès de révision de Jeanne d'Arc en 1455.

Jean de Brosse (mort en 1433)



Seigneur de Boussac et de Sainte-Sévère, c'est un descendant des vicomtes de Brosse. Nommé maréchal de France en 1427, il se voit confier le commandement de l'armée envoyée au secours d'Orléans, assiégée par les Anglais. Proche de Jeanne d'Arc comme du roi, ce dernier en fait un des porteurs de la Sainte Ampoule lors de son sacre à Reims. Cependant sa charge militaire lui coûte cher : il meurt, criblé de dettes, après de nombreux combats.



Louis de Culant (vers 1375 - 1444)



Seigneur de Culan et cousin de Jean de Brosse, il est lui aussi un militaire accompli. Il assiste son cousin à la tête de l'armée de secours d'Orléans. Sa charge d'amiral de France, reçue en 1421, était avant tout honorifique. Après Orléans, il est de tous les combats pour reconquérir le royaume. Le roi le récompense en le chargeant de porter la Sainte Ampoule lors du sacre de Reims. Cependant, il tombe en disgrâce et se voit retirer sa charge d'amiral en 1437.

Antoine de Prie (vers 1399 - mort en 1481)



Frère de Jean de Prie, seigneur de Buzançais et capitaine de la Grosse Tour de Bourges où il mourut en 1427, il lui succède après sa mort. Il est aussi seigneur de Montpoupon et de Moulins-sur-Céphons où l'archéologie a mis en évidence des destructions liées à la guerre de Cent Ans. Il est fait chambellan du roi et grand queux de France, officier qui supervise les cuisines de la cour royale.

Grand sceau de Jean, duc de Berry (1410-1416)

Coll. part.
Cire verte, lacs de soie verte
Diam. : 10,5 cm



Troisième grand sceau du duc de Berry dont la matrice fut gravée en septembre 1410. Le duc, âgé et barbu est encadré par ses deux animaux emblématiques, l'ours coiffé d'un heaume, et le cygne portant son écu.

Jeton de comptes de l'administration de Jean de Berry (vers 1385-1407)

Coll. part.
Ces jetons portent les armoiries (semé de fleurs de lys à la bordure en grêlée).



ARMES (coll. part.) & ARMURES

Dague à quillons

Angleterre (?), début du XV^e siècle
Fer, alliage cuivreux • L : 29 cm

La lame est étroite et pointue. La garde est formée de deux tiges perpendiculaires à la lame, appelées quillons. L'autre extrémité de la poignée forme une rondelle.

Epée

(Vers 1400)
Fer • L : 8 cm

Garde à quillons, aux pointes tournées vers la lame, ornés de traits gravés vers l'axe de l'épée. Soie plate s'amincissant vers le pommeau. Garniture de la fusée disparue. Pommeau ovoïde à pans coupés vers la fusée.

Tête de masse d'arme

XIII^e - XV^e siècle
Fer • Diam. : 7 cm

Cette tête de masse métallique, de forme globulaire évidée et à picots, était fixée sur un manche de bois.

Dague à rouelles

Début du XV^e siècle
Fer, bois, cuir • L : 34 cm

Le pommeau et la garde sont remplacés par des rondelles de métal destinées à protéger la main pendant l'utilisation de la dague. La lame est étroite et épaisse.

Carreau d'arbalète

XV^e siècle (fût reconstitué)
Fer, bois • L : 35 cm

Dague/couteau de combat ou de chasse à quillons

Seconde moitié du XIV^e siècle
Fer • L : 23 cm

La garde est formée de deux quillons en bouton. La garniture du manche a disparu, mais la soie présente des trous et rivets de fixation. Le pommeau est globulaire.

Dague à anneau

2^e moitié du XIV^e siècle
Fer, alliage cuivreux • L : 43 cm

Cette dague effilée, dont la poignée est recouverte de cuivre, présente un pommeau en anneau, ce qui permettait de la suspendre par une chaîne ou un lien aux armures.

Dague à rognons

XV^e siècle
Fer, bois, cuir • L : 37 cm

Elle est caractérisée par deux petits globes situés à la jonction de la lame et de la poignée. La lame, étroite et pointue, est de section triangulaire vers la garde.

Éperons à molette

XV^e siècle
Fer
L : 27 cm
L : 21 cm

Armures de plates

copies du XIX^e siècle d'armures du XIV^e-XV^e siècle
180 cm x 60 cm et 180 cm x 70 cm.

Don Bénazet, Musées de Châteauroux, n° inv : 5001 et 5002

Ces armures sont faites de plaques métalliques – ou plates – fixées sur des sangles de cuir, ce qui leur permet de s'articuler. Elles se portaient sur un gambison ou veste matelassée protectrice.

Le bassinot ou casque était fixé à la cuirasse.

COFFRES



Coffre

Bois, XV^e siècle
Longueur 180 cm
largeur 75 cm
hauteur 85,5 cm

Serrure en fer en façade, avec morillon à auberon fixé sur le couvercle par une charnière.

Panneaux à décor de draperie en façade et sur les côtés.

Restauré en 2010

Musées de Châteauroux.



Façade de coffre

Bois, XV^e siècle
Longueur 168,5 cm, hauteur 89,5 cm.

Cinq panneaux sculptés, décorés de motifs de fleurs, fleurs de lys et arabesques dans un encadrement plat sans ornement.

Musées de Châteauroux.

UNE « TÊTE D'ANGE », DE L'ATELIER DE JEAN, DUC DE BERRY

venue de Mehun-sur-Yèvre ?

L'origine de cette sculpture reste obscure, qu'il s'agisse de son entrée au musée Bertrand de Châteauroux ou de sa destination initiale. Toutefois, les traits et les caractéristiques générales de l'œuvre conduisent à établir son appartenance aux ateliers de Jean, duc de Berry, et à la dater de la fin du XIV^e ou début du XV^e siècle. Cheveux rayonnants, bandeau non ciselé, bouche entrouverte qui laisse apparaître la dentition sont les éléments stylistiques majeurs qui ont permis de la caractériser et de la comparer. Les gerçures, le ruissellement probable de l'eau sur quelques parties du visage, le tracé du contact entre chevelure intacte et usée indiquent une situation à la limite entre une zone protégée et une exposée, peut-être un dais ouvert aux intempéries.

Plusieurs traces de polychromie ont été relevées. On observe de l'or dans les cheveux et dans les coulées sur le visage. Des traces de rose à la base du cou et sous les oreilles ont été repérées grâce à un examen par macrophotographie. Ce rose, par sa teinte, est très proche de celui retrouvé dans une coquille de peintre lors des fouilles de la tour des Dames à Mehun-sur-Yèvre, château de Jean, duc de Berry.



LES ÉGLISES ET LA GUERRE

Les peintures et sculptures des églises illustrent souvent des aspects de la vie quotidienne de l'époque, notamment celle des paysans dans les calendriers retraçant les travaux des mois, comme à Paulnay, sans que s'y traduise l'influence du contexte guerrier. En revanche, l'architecture et les textes mettent parfois en évidence les conséquences directes de la guerre dans les constructions et leurs modifications, de même que dans les destructions qu'elle a causées. Ainsi le percement de meurtrières ou d'archères dans des églises comme Saint-Marcel ou Saint-Civran soulignent l'implication des édifices religieux dans les événements guerriers. Des abbayes s'entourent de fortifications, comme à Méobecq ou la Prée. Le prieuré de Saint-Benoît-du-Sault obtient en 1447 le renouvellement d'une autorisation de prélèvements destinés à ses fortifications.

Certaines églises servent de refuge aux habitants des environs, comme à Neuvy-Saint-Sépulchre en 1399 (voir plus haut). D'autres sont transformées pour protéger les populations, comme à Liglet (Vienne) où dans un texte de 1434 le seigneur de Bélâbre accorde que l'église doit être mise à l'abri des gens d'armes qui ravageaient le pays pour recevoir les habitants, tandis qu'une maison forte est construite contre l'église pour la protéger.

À Lourdoueix-Saint-Michel, la reconstruction de l'église est décidée en 1445 par une ordonnance de l'évêque de Limoges, Pierre de Montbrun. C'est l'un des rares édifices à avoir conservé l'intégralité de son système défensif. La puissante tour carrée (aujourd'hui le clocher) construite au chevet de l'église est conçue pour la défense : située au centre d'une enceinte de fossés, aujourd'hui détruite, elle jouait le rôle de donjon.



Photos de gauche à droite

1/ Église de Lourdoueix-Saint-Michel (Indre).

2/ Église et maison-forte de Liglet (Vienne).

Les textes relatent les dernières années de la guerre, désastreuses partout en Berry : à Levroux, en 1436, le roi autorise le seigneur et les chanoines du chapitre à améliorer la défense de la ville et à faire fortifier et emparer de murs, fossés, palis, pont-levis, porteaux, tours, guérites et barbicanes et autres fortifications pour s'y mettre à couvert eux et leurs sujets. Les troubles continuent et en 1442, un chanoine s'excuse de ne pouvoir assister au chapitre général à cause des guerres. En 1450 l'ordonnance de 1436 est renouvelée. Les lettres de rémission fourmillent d'indications sur les troubles et les règlements de compte de la période, ainsi que sur les confiscations et les donations faites par le roi.

Les traces laissées par la guerre durent longtemps comme l'indique, à propos de Saint-Marcel, cette supplique du XVI^e siècle qui relate que *la ville était autrefois beaucoup plus grande, mais elle a été ruinée par les Anglais...* La ville de Brosse, détruite en 1370 par les Poitevins alliés des Anglais, ne se releva pas.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Anonyme, « Documents pour servir à l'histoire de la guerre de Cent Ans », *Revue archéologique, historique et scientifique du Berry*, 1896, p. 435-436.

BEAUFORT Elie de, *Le château et la vicomté de Brosse*, Châteauroux, 1863.

Berry médiéval, à la découverte de l'Indre au Moyen Âge, Archives départementales de l'Indre, Châteauroux, 2009.

BOCHIN André, « Le traité de Buzançais du 14 novembre 1412 », *Cahiers du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, n°7, 1975, p.77-89.

BOSSE Émile, « Un agnel d'or de Jean de Berry », *Revue du Berry et du Centre*, 1925, p. 107-110.

BOVE Boris, *Histoire de France. Le temps de la guerre de Cent Ans 1328-1453*, Paris, Belin, 2009.

Châteaux, manoirs, logis - l'Indre, Chauray, Patrimoines et Médias, 1999 ; nouvelle édition 2011.

CHAZAUD Alphonse-Martial, « Rachat de plusieurs forteresses occupées dans le Bourbonnais au nom du roi d'Angleterre (1360) », *Bulletin de la Société d'Émulation du Bourbonnais*, t.V, 1856, p.101-106.

CHÉNON Émile, *Histoire de Sainte-Sévère-en-Berry*, Paris, Larose et Forcel, 1888.

CHÉNON Émile, « Date exacte de l'occupation de Sainte-Sévère par les Anglais sous Charles V », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 1914-1916, vol. XXXVII, p. 48-51.

CHÉNON Émile, « Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry (13^e série) : Jeanne d'Arc et les seigneurs du Bas-Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 1919-1920, vol. XXXIX, p. 88-108.

CHEVALIER Bernard, *Les pays de la Loire Moyenne dans le Trésor des Chartes, Berry - Blésois - Chartrain - Orléanais - Touraine. 1350-1502. (Archives Nationales, JJ 80-235)*, Paris, éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1993 (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, vol. 22).

CONTAMINE Philippe, *Guerre, Etat et Société à la fin du Moyen Âge*, Paris-La Haye, Mouton, 1972.

DENIFLE Heinrich, *La désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent Ans*, Paris, 2 vol., Picard, 1897-1899.

DU POUGET Marc, « Les débours de l'Hôtel-Dieu d'Issoudun (1413-1414) », *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry. En Berry, du Moyen Âge à la Renaissance : pages d'Histoire et d'Histoire de l'Art offertes à Jean-Yves Ribault*, 1996, p. 123-130.

DU POUGET Marc, « La rançon de Rivarennais: comptes faits après l'occupation anglaise », *Revue de l'Académie du Centre*, 2015, p. 38-41.

FAUCONNEAU-DUFRESNE Victor-Albans, « Le Prince Noir en Berry », *Revue de l'Académie du Centre*, 1875, p. 193-200.

FAUCONNEAU-DUFRESNE Victor-Albans, « Guerre des Anglais en France et en Berry particulièrement », *Revue de l'Académie du Centre*, 1880 et 1881.

FAVIER Jean, *La guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980.

GANDILHON Alfred, « Les terres de Vatan et de Graçay et Jean de Berry (1370-1405) », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, vol. XXX.

Gascon Rolls Project, <http://www.gasconrolls.org/fr/>

GLOMOT David, « Héritage de serve condition », *une société et son espace : la Haute-Marche à la fin du Moyen Âge*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2013.

GOTTERI Nicole, *Le clergé et la vie religieuse dans le diocèse de Bourges au XV^{ème} siècle d'après les suppliques en Cour de Rome (1438-1484)*, thèse, Ecole française de Rome, 1973, exemplaire dact. déposé aux Arch. Dép. de l'Indre.

GUÉRIN Paul (éd.), « Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France », *Archives historiques du Poitou, Poitiers*, Oudin, 1886-1891, vol. XVII-XIX-XXI.

HUBERT Eugène, « Fortification d'une église paroissiale en Berry au temps de la guerre de Cent ans » [Neuvy-Saint-Sépulcre], *Revue du Centre*, t. 14, 1892, p. 65-68.

HUBERT Eugène, « Un incident de la défense du fort de Lury au temps de la guerre de Cent ans », *Revue archéologique, historique et scientifique du Berry*, t. 1, 1895, p. 57-61.

JENY Lucien, « Jeanne d'Arc à Mehun-sur-Yèvre », *Bulletin de la société académique du Centre*, 1898, p. 190-194.

KERVYN DE LETTENHOVE Joseph (éd.), *Œuvres de Froissart publiées avec les variantes des divers manuscrits. Chroniques*, Bruxelles, Devaux/Closson, 1867-1877, 25 tomes.

LACOUR René, *Le gouvernement de l'apanage de Jean, duc de Berry (1360-1416)*, Paris, Picard, 1934.

LEGUAI André, *De la seigneurie à l'Etat. Le Bourbonnais pendant la guerre de Cent Ans*, Moulins, Les Imprimeries réunies, 1969.

LEHOUX Françoise, *Jean de France, duc de Berri. Sa vie, son action politique 1340-1416*, Paris, Picard & Cie, 1966-1968, 4 vol.

MAGNIER Georges, « De l'histoire à la mémoire : l'occupation et le siège de Sainte-Sévère (1370-1372) », *Revue de l'Académie du Centre*, 2010, p. 59-87.

MAGNIER Georges, « Sur la Marche du Berry : la seigneurie de la Cellette (1306-1789) », *Mémoires de la Société des sciences naturelles, archéologiques et historiques de la Creuse*, t. 57, 2011/2012, p. 65-96.

MAUSSABRÉ (de) Ferdinand, « La chevauchée de Jeanne d'Arc en Berry », *Revue du Berry et du Centre*, 1909, p. 305-320.

MAUZAIZE Jean, « Les aventures d'un jeune brigand de Levroux en 1444 », *Revue de l'Académie du Centre*, 1966, p. 5-8.

MAUZAIZE Jean, « Éléments d'une biographie de Guy III de Chauvigny, baron de Châteauroux », *Revue de l'Académie du Centre*, 1968, p. 4-22.

MICHAUD-FRÉJAVILLE Françoise, « Bandes et 'contre-bandes' en Berry de la chevauchée du Prince de Galles à la guerre du Bien public (v. 1356- v. 1465) », *Revue de l'Académie du Centre*, 2015, p.29-37.

MICHAUD-FRÉJAVILLE Françoise, « Le Bas-Berry au XIV^e et XV^e siècle : épreuves et reconstruction », dans *L'Indre. Le Bas-Berry de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, 1990.

MICHON Marc, « Le siège de Sainte-Sévère », *Revue de l'Académie du Centre*, 1962, p. 23-26.

MICHON Marc, « Jean de Brosse », *Revue de l'Académie du Centre*, 1962, p. 27-29.

PORTIER Vincent, MUNOS Matthieu, « Une forteresse dans la guerre de Cent Ans : Cluis-Dessous à la lumière des textes et de l'archéologie », *Revue de l'Académie du Centre*, 2015, p. 6-11.

QUERRIEN Armelle, MOULIN Joël, « Résidences seigneuriales et occupation du sol dans la vallée de l'Anglin au Moyen Âge », *Cahiers de l'Anglin*, 1, 2010, p. 19-35.

QUERRIEN Armelle, « Châteaux et fortifications du sud-ouest du Berry dans la guerre de Cent Ans », *Revue de l'Académie du Centre*, 2015, p. 12-27.

QUICHERAT Jules, *Rodrigue de Villandrando : l'un des combattants pour l'indépendance française au XV^e siècle*, Paris, Hachette & Cie, 1879.

RAYNAL Louis de, *Histoire du Berry, Bourges*, 4 vol., 1844-1847, réimp. Paris 1972.

RÉMY Christian, *Seigneuries et châteaux forts en Limousin*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 2005-2006.

Société généalogique du Bas-Berry, « Et de ce fut bruit audit lieu de Bomiers : un crime passionnel en 1445 », *Revue de l'Académie du Centre*, 2000, p. 115-118.

THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE Gaspard, *Histoire de Berry*, Bourges, 1689.

TOULGOUET-TREANNA (de) Émile, « Les comptes de l'hôtel du duc de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 1889-1890, vol. XVII, p. 65-175.

TRICARD Jean, *Les campagnes limousines du XIV^e au XVI^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.

TROUBAT Olivier, *La Guerre de Cent Ans et le Prince Chevalier : le « Bon Duc » Louis II de Bourbon 1337-1410*, Cercle d'archéologie de Montluçon et de la région, 2001-2003, 2 vol.

Ont contribué à ce catalogue :

Philippe Bon, Service culturel de la ville de Mehun-sur-Yèvre

Pascale Bugat, Directrice des Archives départementales de la Creuse.

Jérôme Descoux, Archives départementales de l'Indre, Arhamis, FCGCA

Anne Gérardot, Directrice des Archives départementales de l'Indre

Alexandre Godin, FCGCA

Patrick Grosjean, Arhamis

Aurelia Guyonnet, Arhamis

Marie-Clotilde Hubert, École des chartes

Laure Leroux, SRAC (Chauvigny)

Christian Magnier (Paris)

Georges Magnier, Arhamis, FCGCA

Michèle Naturel, Directrice des Musées de Châteauroux

Olivier Perronnet, Arhamis

Yves Pétoin, Arhamis, FCGCA

Vincent Portier, Arhamis, FCGCA

Marc du Pouget, Archives départementales de l'Indre, Arhamis

Armelle Querrien, Arhamis, Lamop (UMR 8589, CNRS-Université Paris I)

Christian Rémy, UMR 7302 - Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (Poitiers)

Remerciements aux personnes et aux institutions qui ont prêté des pièces de leur collection pour les expositions et pour le catalogue :

Christian Magnier (Paris)

Archives départementales de l'Indre (Châteauroux)

Musée Bertrand (Châteauroux)



La bataille d'Auray, BnF ms français 8266, f. 262.